

Rapport Annuel 2016

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets



Trier, c'est naturel



Bien trier, c'est naturel

SIRTOM DU LAONNOIS
Site Marc Buvry
Faubourg de Leully
02000 Laon

Tel : 03.23.26.80.00

Fax : 03.23.26.80.01

www.sirtom-du-laonnois.com



Facebook

SIRTOM DU LAONNOIS

Préambule **Page 3**

1-Le territoire	Page 4
1.1 La population des collectivités adhérentes	Page 5
1.2 La population des collectivités sous convention accès en déchetterie Beautor	Page 5
1.3 Bénéficiaires du service n'étant pas des ménages desservis en porte à porte	Page 6
2-Organisation générale des services	Page 6
2-1 Les compétences	Page 6
2.2 Nos métiers	Page 7
2.3 La collecte des déchets en porte à porte	Page 8
2.3.1 L'organisation de la collecte en porte à porte	Page 8
2.3.2 Les fréquences de collecte	Page 9
2.3.3 Les secteurs de collecte	Page 10
2.4 La fourniture des bacs de collecte	Page 10
2.5 La collecte des déchets en apport volontaire	Page 12
2.5.1 La collecte du verre	Page 12
2.5.2 La collecte en déchetterie	Page 13
2.5.3 Les horaires de déchetterie	Page 14
3 Les événements marquants	Page 15

Indicateurs techniques **Page 16**

1-Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets	Page 16
2-La collecte des déchets	Page 17
2.1 Evolution du flux entrant en tonnes	Page 17
2.2 Evolution du flux entrant en kg/an/hab	Page 17
2.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %	Page 18
3-La collecte des déchets en porte à porte	Page 18
3.1 Répartition valorisation rural/urbain	Page 18
3.2 Les ordures ménagères résiduelles	Page 20
3.2.1 Evolution de la production des OMR en tonnes	Page 20
3.2.2 Evolution de la production des OMR en kg/an/hab	Page 20
3.3 Collecte sélective en porte à porte et le niveau de valorisation	Page 21
3.3.1 Evolution des tonnages sortis des centres de tri	Page 21
3.4 Refus des centres de tri et de la station de compostage	Page 22
3.4.1 Bilan des caractérisations	Page 22
3.4.2 Evolution des refus de 2012 à 2016 en tonnes	Page 23
3.4.3 Evolution des refus de 2012 à 2016 en kg/an/hab	Page 23
3.4.4 Evolution des refus de tri en pourcentage sortis centre de tri	Page 24
3.5 La maintenance des bacs/ou des sacs	Page 24
4-La collecte du verre	Page 24
5-Les déchetteries	Page 25
5.1 Les tonnages et niveau de fréquentation	Page 25
5.2 Evolution des tonnages par flux	Page 26

5.3 Les tonnages par déchetterie et par flux	Page 27
5.4 Quelques zoom	Page 29
5.4.1 La filière ECO TLC	Page 29
5.4.2 La filière des DEEE	Page 30
5.4.3 Les déchets d'activités de soins à risque infectieux	Page 30
5.5 L'accès des professionnels en déchetterie	Page 31
5.6 La collecte des professionnels en déchetteries	Page 31
6-La prévention des déchets	Page 32
6.1 Les ordures Ménagères et Assimilées	Page 33
6.2 Les actions de prévention	Page 35
6.3 Les études 2016	Page 37
7-La communication	Page 38
7.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement	Page 38
7.2 Une action de proximité	Page 38
7.3 Plan de communication	Page 39
7.4 Niveau de satisfaction des usagers	Page 41
8-Projets et études 2017	Page 41
8.1 Les projets	Page 41
8.2 Les études 2017	Page 43

Indicateurs environnementaux **Page 45**

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective	Page 45
2-Bilan environnemental sur le traitement des DEEE	Page 47

Indicateurs financiers **Page 48**

1-Dépenses et recettes	Page 48
1.1 Structure des dépenses et leur évolution	Page 48
1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2016	Page 49
1.3 Annuité de la dette	Page 49
1.4 Structure des recettes et leur évolution	Page 50
1.5 Restes à réaliser 2016	Page 50
1.6 Les modalités de financement	Page 51
1.7 Evolution de la contribution à la tonne enfouie, versée à Valor'Aisne	Page 51
1.8 Evolution de la part habitant, versée à Valor'Aisne	Page 52
1.9 Evolution de la contribution versée à Valor'Aisne	Page 52
1.10 Prix du traitement des déchets de déchetterie	Page 52
1.11 Evolution du prix HT de reprise 2014 par flux valorisable sorti de centre de tri	Page 53
1.12 Evolution du prix HT de reprise 2013 par flux valorisable sorti de centre de tri	Page 53
1.13 Evolution du prix de reprise HT de l'acier sorti des déchetteries	Page 54
1.14 Evolution et comparaison des coûts 2014/2015 issus de la matrice ComptaCoût de l'ADEME	Page 55

Glossaire **Page 56**

Préambule

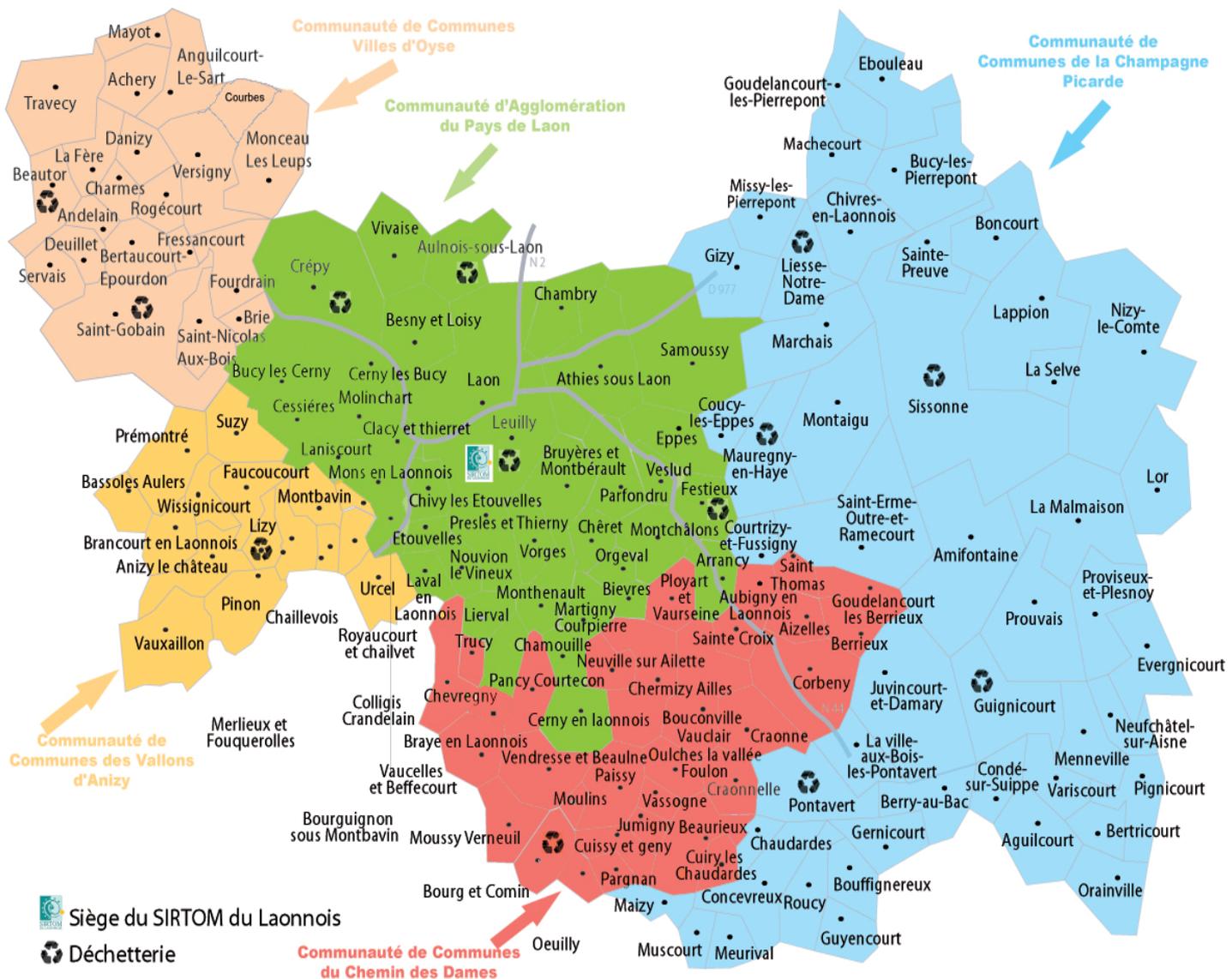
La loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi BARNIER, relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans ce cadre, la loi précise que chaque Président d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers avant une mise à disposition du public. Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 modifié par le décret 2015-1827 du 30 décembre 2015 définit le contenu minimum de ce rapport, qui doit comporter des informations techniques et financières. Le Président présente ce rapport à l'Assemblée délibérante.

Les déchets du SIRTOM en quelques chiffres

- ☞ 42.86 % des déchets de la collecte sont recyclés ou valorisés
 - ↳ 33.03 % dans l'Aisne (1)
- ☞ 73.07 % des déchets des déchetteries sont recyclés ou valorisés
 - ↳ 66.79% dans l'Aisne (1)
- ☞ 53.40 % des déchets du SIRTOM sont recyclés ou valorisés
 - ↳ 45.23% dans l'Aisne (1)
- ☞ Une hausse de 0.92% de la production totale de déchets est constatée entre 2015 et 2016
- ☞ Une baisse 11.99 % d'Ordures Ménagères Assimilées par habitant et par an entre 2009 et 2016
(objectif 2015 du Grenelle : -7%).
- ☞ 14 bennes de collecte d'ordures ménagères, 3 véhicules et 3 remorques pour le transport des bennes de déchetteries, 1 compacteur pour benne de déchetterie, 1 camion pour le transport du verre, 2 broyeurs à végétaux
- ☞ 1 fourgon pour la maintenance des bacs de collecte sélective
- ☞ 70 circuits de collecte en semaine paire et 69 en semaine impaire
- ☞ la consommation de gasoil en 2016 est de 352 600 litres
- ☞ 393 bornes à verre repartis sur le territoire
- ☞ 84 € TTC, c'est la contribution annuelle à l'habitant versée par les membres adhérents

(1) Source Ademe Inventaire des déchets ménagers et assimilés en Picardie 2012 Edition janvier 2014

1-Le territoire du SIRTOM



1 Communauté d'Agglomération
 4 Communautés de Communes
 153 Communes desservies
 95 315 habitants

Le Sirtom du Laonnois est un établissement public sous la forme d'un syndicat mixte fermé

1.1 La population des collectivités adhérentes



Collectivités adhérentes au SIRTOM	Nombre de communes	Population 2016	Population 2015	Evolution 2016/2015
Communauté d'Agglomération du Pays de Laon-CAPL	38	44 282	44 349	-0.15%
Communauté de Communes du Chemin des Dames-CCCD	30	5 540	5 503	+0.67%
Communauté de Communes des Vallons d'Anizy-CCVA	16	8464	8 436	+0.33%
Communauté de Communes de la Champagne Picarde-CCCP	48	21 488	21 365	+0.58%
Communauté de Communes Villes d'Oyse-CCVO	21	15 541	15 573	-0.21%
Population des collectivités adhérentes	153	95 315	95 226	+0.09%

1.2 La population des collectivités sous convention accès en déchetterie de Beautor

Collectivités adhérentes au SIRTOM	Nombre de communes	Population 2016	Population 2015	Evolution 2016/2015
Communauté de Communes de Chauny Tergnier-CCCT	38	17 507	17 653	-0.83%

Communes concernées : Amigny Rouy, Condren, Frières Faillouel, Mennessis et Tergnier

1.3 Bénéficiaires du service n'étant pas de ménages desservis en porte à porte

	Nombre
Associations	85
Administrations	385
Commerçants, artisans et Entreprises	1378
TOTAL	1848

2-Organisation générale des services

2.1 Les compétences



Le SIRTOM gère en régie la collecte des déchets ménagers en porte à porte, dont la collecte sélective, et la collecte du verre en apport volontaire, qui impliquent le tri par l'utilisateur. Il assure également sous le même mode de fonctionnement la gestion des déchetteries de son périmètre d'intervention dont le transport des bennes. Le syndicat traite aussi en interne toute la communication écrite et orale, la dotation et maintenance des bacs/sacs de collecte et des composteurs. A noter, qu'il a signé avec l'ADEME un Programme Local de Prévention des déchets dont l'objectif est la diminution de la production de déchets. Le PLP se termine pour laisser place au programme Territoire Zéro déchets Zéro gaspillage. Par ailleurs, le Sirtom a choisi depuis de nombreuses années d'adhérer aux éco organismes qui ne cessent de se créer pour favoriser le recyclage des déchets et limiter l'enfouissement

Le traitement des déchets relevant de la collecte en porte à porte (tri après la collecte, valorisation, enfouissement) a été transféré en 2003 au syndicat départemental Valor'Aisne.

L'ensemble du service est financé par une contribution annuelle à l'habitant adressée aux structures adhérentes auxquelles revient la décision de la fiscalité à mettre en place sur leur territoire (impôts locaux, taxe d'enlèvement d'ordures ménagères ou redevance).

2.2 Nos métiers

Collecte en porte à porte ⇒ 43 agents

Les agents de collecte assurent le ramassage des déchets ménagers en porte à porte selon les fréquences définies par l'établissement. Les équipes sont constituées en général d'un chauffeur et de deux rippeurs.

Collecte du verre ⇒ 1 agent

L'agent collecte les 393 bornes à verre du territoire.

Déchetteries ⇒ 17 agents dont 1 temps incomplet

Le service est assuré par les gardiens de déchetterie qui accueillent les visiteurs, veillent au tri et assurent l'entretien des sites. Trois chauffeurs ont en charge l'évacuation et le transport des bennes de déchets. L'équipe est renforcée en saison forte.
(Fermeture de la déchetterie de Saint Gobain en date du 1er mars 2016)

Garage ⇒ 4 agents

Les agents du garage assurent la maintenance des véhicules et les réparations mécaniques ainsi que l'entretien et la maintenance des sites.

Entretien ⇒ 3 agents dont 2 à temps incomplet

Deux agents nettoient les locaux
Un agent est affecté au nettoyage des véhicules.

Pré collecte - Maintenance des bacs ⇒ 2 agents

L'équipe est affectée à la préparation, la dotation, la réparation, le remplacement des contenants et à la communication de proximité sur le tri et sur la prévention.

Communication et assistance technique, Prévention des déchets ⇒ 7 agents

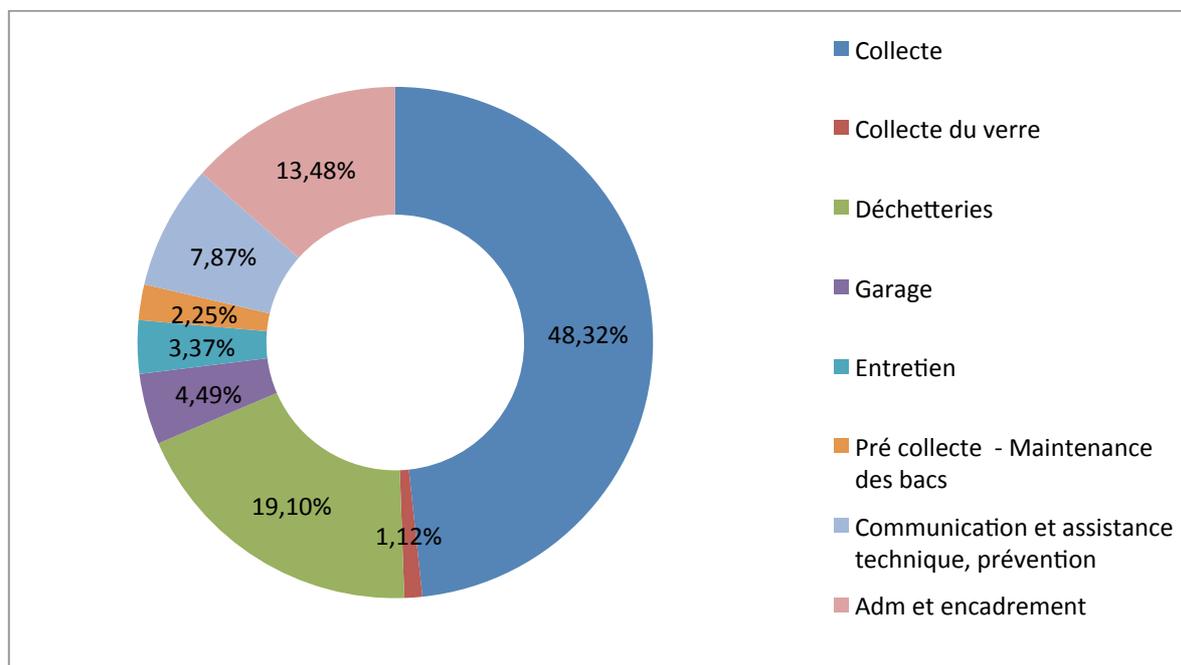
Les agents de communication mènent des actions de sensibilisation, informent sur le tri et la prévention. Deux d'entre eux assurent également les suivis de collecte. Des agents polyvalents viennent renforcer l'équipe en place en fonction des besoins.

Deux chargées de mission animatrices du programme Territoire Zéro déchets Zéro Gaspillage, dont une coordinatrice mettent en œuvre le plan d'actions du programme
Un agent est chargé du broyage des branches

Administration et encadrement ⇒ 12 agents dont 8 encadrants

Il s'agit ici de l'organisation, du management, de l'administration générale, des ressources humaines, des finances, de la commande publique, de la santé / sécurité et de l'accueil

TOTAL ⇨ 89 agents



2.3 La collecte des déchets en porte à porte

2.3.1 L'organisation de la collecte des déchets en porte à porte

↳ Les déchets ménagers sont acheminés vers les sites de transfert puis de traitement afin d'y être valorisés ou éliminés (compétence Valor'Aisne).

↳ La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des matières valorisables et recyclables sont organisées en porte-à-porte. Le verre, quant à lui est collecté en apport volontaire, nos bornes étant implantées sur 152 communes.

↳ La collecte des encombrants s'effectue principalement par l'intermédiaire du réseau de déchetteries et d'une collecte en porte à porte, sur appel téléphonique et prise de rendez-vous qui est limitée à deux fois par foyer et par an et réservée aux personnes à mobilité réduite.

↳ La collecte des déchets ménagers assimilés d'un volume supérieur à 1100 litres par semaine constitue une prestation spéciale pour tous les producteurs qui ont une convention avec le SIRTOM (service payant).

↳ La collecte des cartons est destinée aux commerçants de la ville de Laon, une fois par semaine, après inscription auprès du service de collecte (volume inférieur à 1 m³ / semaine).

↳ Depuis 2015, un partenariat s'est concrétisé avec cinq campings de notre territoire. Il s'agit des campings du Moulin à Aizelles ; de la Pointe à Bourg et Comin ; Le Marais de la Fontaine à la Fère ; de la Chênaie à Laon ; du bord de l'Aisne à Guignicourt. Cette action

permet d'établir un véritable contact avec les acteurs du tourisme. En effet, ces sites sont de véritables lieux de passage des touristes étrangers dans l'Aisne.

Les gérants sensibilisent leurs clients aux enjeux du tri grâce à un visuel sur leur site internet, avec la mise à disposition de sacs de pré-tri spécifiques, des explications orales et écrites sur le tri, un autocollant « Ici je trie » apposés dans les locaux communs.

2016 représente un tournant pour eux. En 2017 Le compostage se mettra en place dans deux nouveaux campings après celui de La Fère. Il s'agit de Laon et de Guignicourt.

2.3.2 Les fréquences de collecte

Secteurs	OMR-Bio-déchets	Emballages-Papiers	Déchets verts
Rural	C1 pas de bio-déchets pour la CCCP et la CCVO	C0.5	C1 sur la CCVO D'Avril à Octobre
Laon	C1	C0.5	-
Cité médiévale de Laon et plusieurs rues étroites de Laon	C4 en OMR, pas de bio-déchets	C1	-
Habitat collectif	Pas de bio-déchets, C1 en OMR, C2 en OMR pour le collectif dense secteur Champagne, Moulin-roux, Montreuil et 5 points Ile de France de Laon	C1 à Laon C0.5 sur les autres communes	-
LES CAMPINGS			
	OMR-Bio-déchets	Emballages-Papiers	Ouverture
Le Moulin à Aizelles	C1	C0.5	01/04 au 31/10
La pointe à Bourg et Comin	C1	C1 sur demande sinon C0.5	Toute l'année
Le Marais de la Fontaine à la Fère	C1	C0.5	01/04 au 30/09
La chênaie à Laon	-	C0.5	01/05 au 30/09
Du bord de l'eau à Guignicourt	-	C1 sur demande sinon C0.5	01/04 au 31/10

C0.5 : collecté une fois tous les quinze jours

C1 : collecté une fois par semaine

C2 : collecté deux fois par semaine

C4 : collecté quatre fois par semaine

2.3.3 Les secteurs de collecte

Type de collecte	Secteurs
<p>Collecte des ordures ménagères</p> 	<p>Ensemble du territoire</p>
<p>Collecte des recyclables</p> 	<p>Ensemble du territoire Extension des consignes de tri des emballages plastiques sur la CCCP, Festieux et Samoussy</p>
<p>Collecte des bio-déchets</p> 	<p>Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, Communauté de Communes du Chemin des Dames, Communauté de Communes des Vallons d'Anizy</p>
<p>Collecte des déchets verts</p> 	<p>Communauté de Communes Villes d'Oyse</p>

2.4 La fourniture de bacs de collecte / Sacs de collecte selective

	Foyers de 1 personne	Foyers de 2 à 3 personnes	Foyers de 4 à 5 personnes	Foyers de 6 personnes et plus
Bac à couvercle gris pour les ordures ménagères (1)	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle jaune pour les recyclables « Monoflux »	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle marron Pour les bio-déchets (2)	140 Litres	140 Litres	140 Litres	140 Litres
Rouleaux de sacs pour monoflux	50 litres – A la demande			

(1) Laon et collectif

(2) Dotation sur la CAPL, CCCD, CCVA

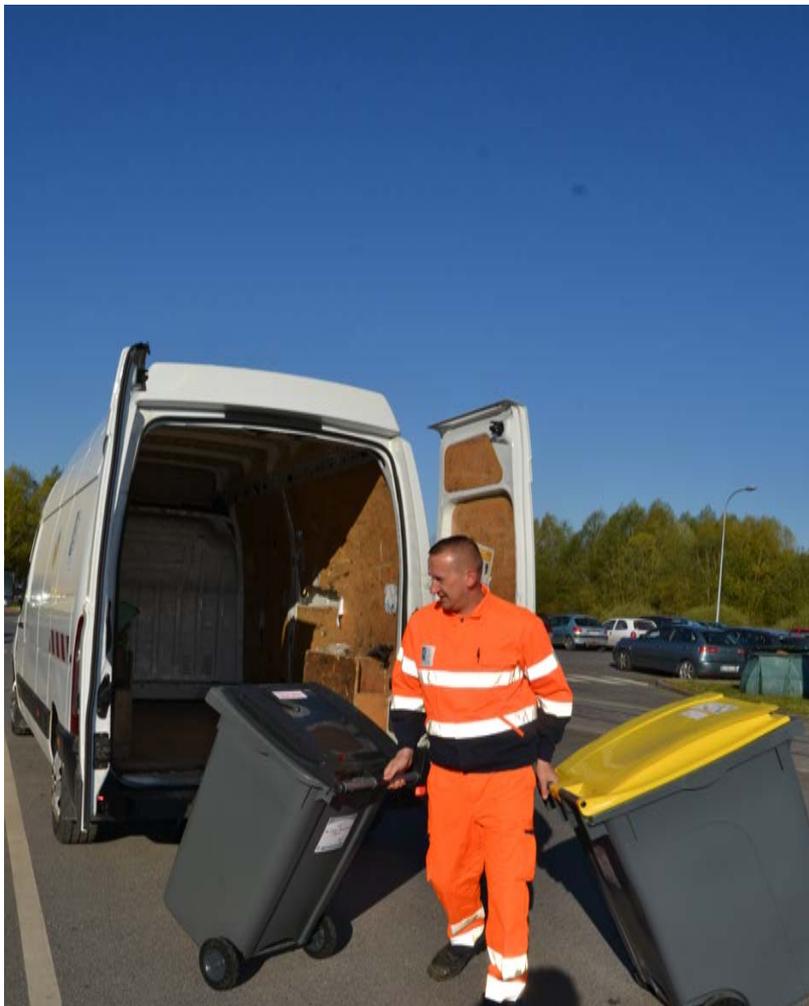
Les livraisons de bacs correspondent :

- à un emménagement dans une nouvelle habitation,
- à un changement de capacité pour un bac plus grand ou plus petit,
- à un remplacement de bac cassé

Le service assure également les petites réparations tels que les changements de couvercle, roues...

La fourniture de sacs de collecte sélective est prévue pour la Cité Médiévale de Laon et quelques rues étroites. La distribution est assurée par ce service.

L'ensemble des prestations est gratuit



2.5 La collecte des déchets en apport volontaire

2.5.1 La collecte du verre



Des points d'apport volontaire sont disponibles sur 152 communes et dans notre réseau de déchetteries

Les tournées de collecte des bornes à verre sont analysées et programmées chaque année en fonction du taux de remplissage constaté l'année précédente.



2.5.2 La collecte en déchetterie

Le territoire desservi par le SIRTOM est équipé de onze déchetteries (Douze jusqu'au 29 février 2016)

Flux	Aulnois sous Laon	Bourg et Comin	Crépy	Festieux	Laon	Lizy	Guignicourt	Liesse Notre Dame	Pontavert	Sissonne	Beutor	Saint Gobain
Encombrants	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Plâtres	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Polystyrène	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Mobilier DEA	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Bois	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Gravats	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Déchets verts	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Ferrailles	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
DEEE	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Cartons	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Papiers	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Huiles minérales	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Batteries	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Huiles alimentaires	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Piles	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Pneus	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
DDS	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Textiles	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Verre	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Consommable informatique	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
Radiographie	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
DASRI	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	

2.5.3 Les horaires d'ouvertures des déchetteries en 2016



Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Aulnois sous Laon	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Beautor	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/12H
Bourg et Comin	FERME	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Crépy	9H/12H	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Festieux	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Laon	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/12H
Lizy	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H
Guignicourt	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Liesse notre Dame	FERME	9H/12H 13H/18H	14H/17H	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME
Pontavert	FERME	14H/18H	FERME	14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Saint Gobain(1)	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Sissonne	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H

(1) Fermeture de la déchetterie de Saint Gobain le 29 Février 2016

3 Les événements marquants

↳ Extension du service de broyage de branchages à la déchetterie de Sissonne en date du 20 Juin 2016 et Festieux en date du 3 Octobre 2016.

↳ Mise en place du broyage de branchages dans les communes pour les déchets municipaux.

↳ Fermeture de la déchetterie de Saint Gobain le 29 février 2016.

↳ Mise en œuvre du programme du Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage



↳ Finalisation de l'étude sur la tarification incitative.

↳ Site de dons et d'échange Eco Mairie au service des habitants mis en place le 15 novembre 2016.



↳ Opération de communication « Défi verre » sur Laon.

↳ Etude sur la reprise des flux de bas de quai de déchetterie (traitement) pour Valor'Aisne.

↳ Installation des bennes pour les Déchets d'Eléments d'Ameublement sur les déchetteries d'Aulnois sous Laon le 28 Octobre 2016, de Bourg et Comin le 29 Octobre 2016, de Crépy le 26 Octobre 2016, de Festieux le 8 Novembre 2016 et de Lizy le 26 Octobre 2016.

↳ Etude de caractérisation de l'ordure ménagère sur l'ensemble des tournées.

INDICATEURS TECHNIQUES

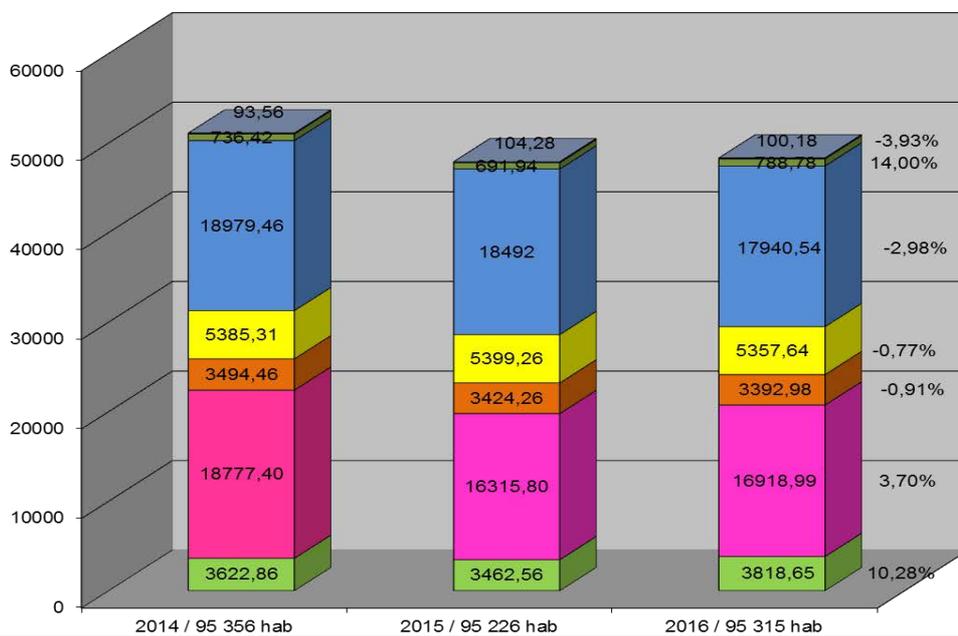
1-Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets



	Flux de collecte	Collecte	Mode de traitement	Repreneur ou Organisme de traitement
Déchets ménagers	Ordures Ménagères	SIRTOM	Enfouissement	Eco centre Valor'Aisne et SITA Allemant /
	Recyclables	SIRTOM	Tri et recyclage	UPM, SAICA La Rochette Venizel, Valorplast, Arcelor Mital, Régeal Affimet, GDE Négoce, Novatissue
	Verre	SIRTOM	Tri et recyclage	OI-Manufacturing
	Bio déchets	SIRTOM	Compostage	Valor'Aisne
	Déchets verts	SIRTOM	Compostage	Gurdebeke 60 / Prestataire de Valor'Aisne
Déchets des déchetteries	Encombrants	SIRTOM	Enfouissement	SITA / VEOLIA
	Matelas et rembourrés	SIRTOM	Tri et recyclage	ASHE Saint Gobain Jusqu'au 12 mai 2016
	Déchets valorisables	SIRTOM / PRESTATIONS	Tri et recyclage	Divers
REP Responsabilité élargie du producteur	Déchets Dangereux spécifiques	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Valrecoise Chimirec ECO DDS
	DASRI	NB Médical	Traitement spécifique	DASTRI
	DEA	Véolia	Valorisation matières	Eco Mobilier
	Piles	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Corépile
	Pneus	Alliapur	Valorisation matières	Alliapur
	DEEE	Derichebourg	Traitement spécifique	Eco Système

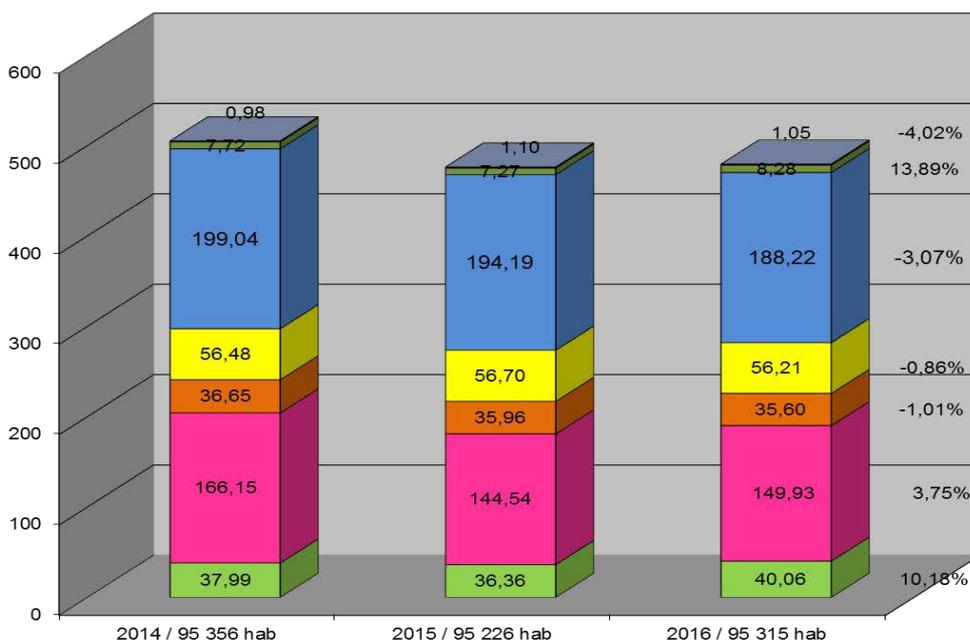
2-La collecte des déchets

2.1 Evolution du flux entrant en tonnes



Les déchets assimilés sont collectés en même temps que la collecte des ménagers pour des raisons d'optimisation

2.2 Evolution des flux entrant en kg/an/hab



2.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %

	2015	2016
Déchets valorisables entrant	24 742.16	25 867.63
OMR et encombrants	23 257.39	22 571.57
TOTAL	47 999.55	48 439.20

	2015	2016
Déchets valorisables entrant	51.55%	53.40%
OMR et encombrants	48.45%	46.60%
TOTAL	100.00%	100.00%

3-La collecte des déchets en porte à porte



3.1 Répartition valorisation rural / urbain

En tonnes	2015	Rural	Urbain	2016	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	9 658.04	7 303.05	2 354.99	10 065.25	7 706.71	2 358.54
OMR	18 492.00	12 459.98	6 032.02	17 940.54	12 175.66	5 764.88
TOTAL	28 150.04	19 763.03	8 387.01	28 005.79	19 882.37	8 123.42

En tonnes	2015	Rural	Urbain	2016	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	34.31%	36.95%	28.08%	35.94%	38.76%	29.03%
OMR	65.69%	63.05%	71.92%	64.06%	61.24%	70.79%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

2016 en tonnes	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL	8 776.00	2 353.79 (2)	1 881.02	-
CCCD	917.43	288.34	414.63	-
CCVA	1 476.89	500.76	723.00	-
CCCP	3 655.36	1 372.73 (1)	-	-
CCVO	3 114.86	842.02	-	778.78

2016 kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL (2)	202.87	54.41 (2)	43.48	-
CCCD	165.60	52.05	74.84	-
CCVA	174.49	59.16	85.42	-
CCCP(1)	162.39	60.98 (1)	-	-
CCVO	200.43	54.18	-	50.11

(1) intégration de Festieux et Samoussy - extension des consignes de tri

(2) Hors Festieux et Samoussy

2015 en tonnes	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL (2)	9 153.62	2 354.92	2 462.90	-
CCCD	959.46	298.96	358.51	-
CCVA	1 561.57	499.75	641.15	-
CCCP (1)	3 683.8	1 400.93	-	-
CCVO	3 133.55	844.70	-	691.94

2015 kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL (2)	206.40	53.10	55.53	-
CCCD	174.35	54.33	65.15	-
CCVA	185.13	59.24	76.00	-
CCCP(1)	172.42	65.57	-	-
CCVO	201.21	54.24	-	44.46

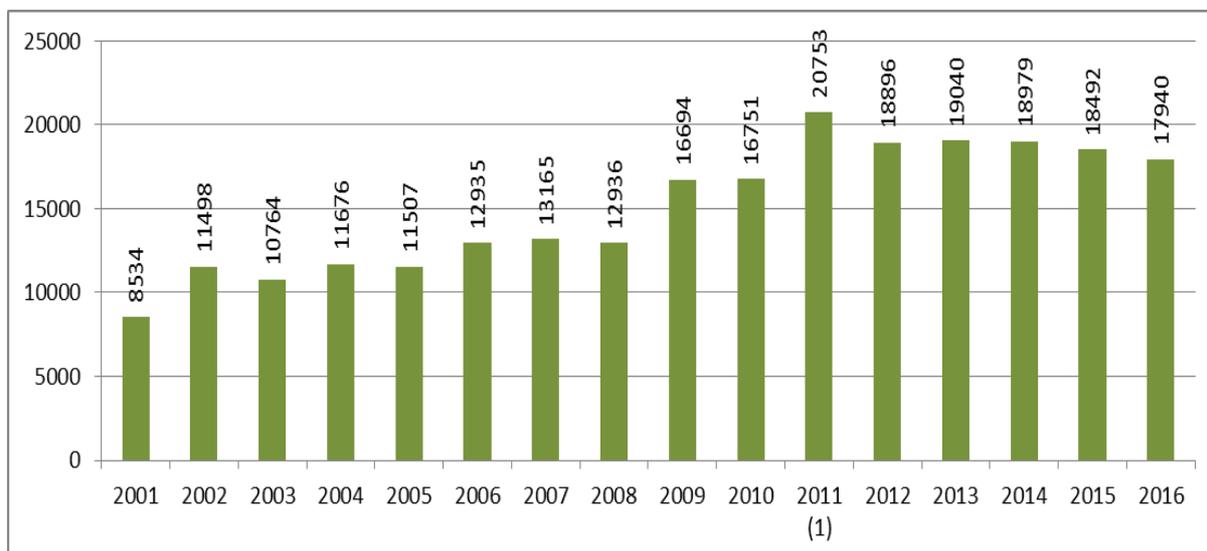
(1) intégration de Festieux et Samoussy - extension des consignes de tri

(2) Hors Festieux et Samoussy

3.2 Les ordures ménagères résiduelles

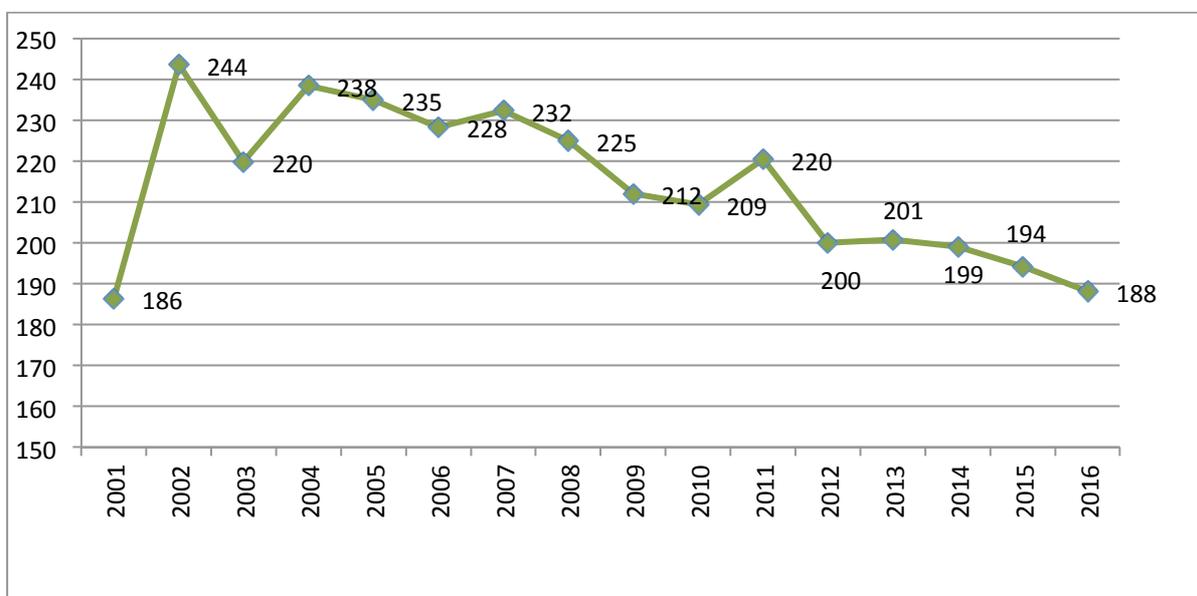


3.2.1 Evolution de la production des OMR en tonnes



(1) en 2011 intégration des résultats de la CCVO

3.2.2 Evolution de la production des OMR en kg/an/hab



3.3 Collecte sélective en porte à porte et le niveau valorisation

OMR		COLLECTE SELECTIVE		BIO DECHETS		DECHETS VERTS	
2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
18 492.00	17 940.54	5 399.26	5 357.64	3 462.56	3 818.65	691.94	788.78

En tonne

OMR		COLLECTE SELECTIVE		BIO DECHETS		DECHETS VERTS	
2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
194.19	188.22	56.70	56.21	36.36	40.06	7.27	8.28

En kg/an/hab

	2015		2016	
	Déchets entrants	% valorisation	Déchets entrants	% valorisation
Collecte sélective	5 399.26		5 357.64	
OMR	18 492.00	22.60%	17 940.54	23.00%
Total	23 891.26		23 298.18	

3.3.1 Evolution des tonnages sortis des centres de tri

Matériaux	Année/ recettes	Tonnages	% Evolution
Acier	2015	267.67	+13.91%
	2016 / 23 877€	304.89	
Aluminium	2015	22.20	+0.09%
	2016 / 8 860€	20.26	
Plastiques	2015	467.23	+17.67%
	2016 / 121 517€	549.79	
Cartonnettes	2015	830.04	-2.99%
	2016 / 106 448€	805.24	
JMR	2015	1 997.40	-5.45%
	2016 / 265 702€	1 888.56	
Briques alimentaires	2015	49.46	+39.08%
	2016 / 622€	68.79	
Verre	2015	3 424.46	-0.92%
	2016 / 98 091€	3 392.98	

TOTAL 2015 : 7 067 tonnes / TOTAL 2016 : 7 030.51 tonnes

3.4 Refus des centres de tri et de la station de compostage

Le tri en centre de tri des déchets recyclables génère des refus dus aux erreurs de tri des usagers, au process de tri et aux collectes trop souillées pour être triées. Il en est de même pour le compostage.

En vue d'améliorer la qualité du tri, le SIRTOM poursuit des actions de communication afin que les usagers appliquent précisément les consignes de tri.

Le SIRTOM du Laonnois participe régulièrement à ce que l'on appelle des « caractérisations » qui consistent à prélever des échantillons au vidage du camion afin de déterminer les erreurs de tri récurrentes et vérifier la qualité.

Nous avons relevé des erreurs de tri assez fréquentes telles que la présence de papiers peints, textiles, restes alimentaires ou encore des couches jetables.

Ces déchets non recyclables sont déposés par inadvertance dans les bacs emballages et papiers. Triés sur le tapis de tri où ils n'ont pas lieu d'être, ils sont séparés des déchets valorisables afin d'être acheminés vers le centre de transfert pour être enfouis, alors qu'ils devraient être déposés directement par l'utilisateur dans son bac / sac d'ordures ménagères résiduelles (ou queue de tri).

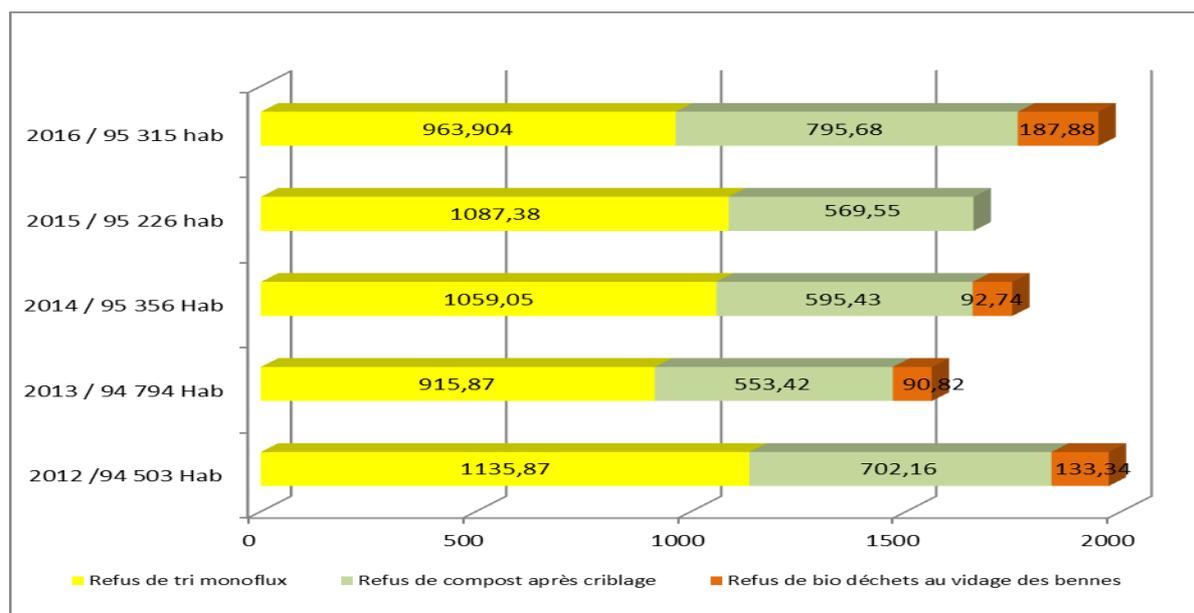
Ces déchets, la plupart du temps insalubres, n'ont rien à faire dans les bacs ou sacs de recyclables et nuisent d'une part aux conditions de travail du personnel et d'autre part au porte-monnaie.

3.4.1 Bilan des caractérisations en kg

2016	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux Laonnois CAPL / CCCD / CCVA	562.71	64.56	11.47%
Monoflux CCCP	636.54	95.64	15.02%
Monoflux CCVO	163.66	16.68	10.19%
TOTAL	1 362.91	176.88	12.98%

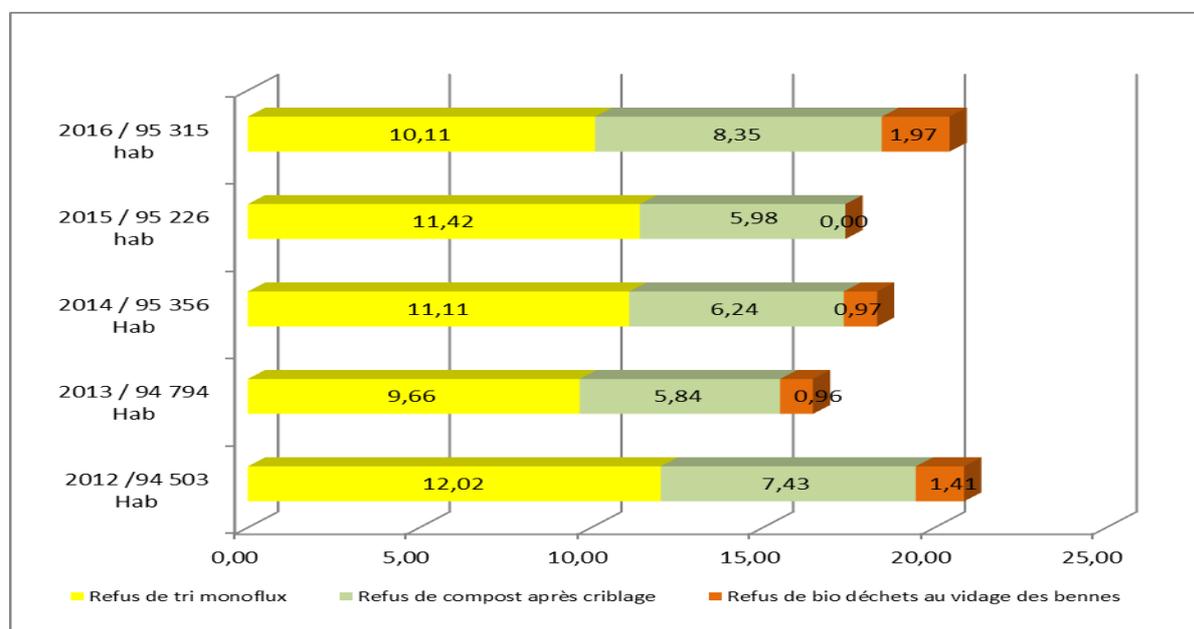
2015	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux Laonnois CAPL / CCCD / CCVA	919.71	105.16	11.43%
Monoflux CCCP	538.01	73.44	13.65%
Monoflux CCVO	467.02	71.75	15.36%
TOTAL	1 924.74	250 35	13.00 %

3.4.2 Evolution des refus de 2012 à 2016 en tonnes



Dans le cadre de la démarche qualité, des suivis de collecte sont également organisés. Ils sont accompagnés d'actions de communication correctives.

3.4.3 Evolution des refus de 2012 à 2016 en kg/an/hab



En kg/an/hab

3.4.4 Evolution des refus de tri en pourcentage sortie centre de tri

	Unité	Entrant 2015	Refus 2015	% 2015	Entrant 2016	Refus 2016	% 2016
Collecte sélective	En tonnes	5399.26	1087.38	20.14%	5 357.64	963.90	17.99%
	En kg/an/hab	56.70	11.42		56.21	10.11	

3.5 La maintenance des bacs / ou des sacs

Type de bacs	Nombres de bacs 2015	Litrage 2015	Nombres de bacs 2016	Litrage 2016	Evolution en volume
Bac à couvercle Gris « OMR »	9 955	2 176 995	10 099	2 221 470	3.90%
Bac à couvercle jaune	38 468	6 924 830	38 924	7 112 560	5.44%
Bac à couvercle marron « Bio-déchets »	18 914	2 659 260	19 082	2 682 480	1.44%
TOTAL	67 337	11 761 085	68 105	12 016 510	4.24%

2 798 livraisons de bacs ont eu lieu en 2016 contre 2 244 en 2015 auxquelles s'ajoutent 90 réparations effectuées à domicile contre 70 en 2015. 2 147 rouleaux de sacs ont également été distribués contre 1 872 en 2015.

Le service maintenance des bacs a parcouru 24 776 kms et a réalisé 1 267 heures soit environ 175 jours équivalent temps plein.

4-La collecte du verre



Le ratio de l'année 2016 est de 35.60 kg/hab/an soit une baisse de 1.01% par rapport à 2015.

La vente du verre a permis de dégager une recette de 98 091.05 € TTC pour l'année 2016 contre 98 522.01 € TTC pour l'année 2015. Le prix de reprise à la tonne passe de

28.77€ TTC à 28.91€ TTC.

Pour information, les dernières performances nationales connues, tous types de milieux confondus, sont de 29 kg/hab/an.

Le ratio pour le département de l'Aisne est de 37kg/an/hab. (Source Ademe Inventaire des déchets ménagers et assimilés en Picardie en 2015, Edition janvier 2014)

En 2016, le SIRTOM a versé à la Ligue contre le cancer une subvention de 2943 € (2955 € en 2015).

5-Les Déchetteries

5.1 Tonnage et niveau de fréquentation

Déchetteries	Tonnes apportées	Nombre de visites	Kg / visiteur	Durée effective d'ouverture en heures	Tonnages / heure d'ouverture	Ratio visiteurs heure
 Aulnois sous Laon	750.690	15 720	48	1 781	0.42	8.83
 Beautor	3 264.495	31 368	104	2 895	1.13	10.84
 Bourg et Comin	415.207	5 161	80	777	0.53	6.64
 Crépy	547.840	6 676	82	987	0.56	6.76
 Festieux	1 109.442	11 080	100	1 781	0.62	6.22
 Laon	6 113.997	45 069	136	2 895	2.12	15.57
 Lizy	1 251.488	15 696	80	1 429	0.88	10.52
 Guignicourt	1 522.326	25 456	60	1 797	0.85	14.17
 Liesse	822.673	11 626	71	1 389	0.59	8.37
 Pontavert	588.915	6 789	87	828	0.71	8.20
 Saint Gobain	33.010	475	70	136	0.24	3.49
 Sissonne	775.630	9 976	78	1 781	0.44	5.60
TOTAL 2016	17 195.713	185 182	93	18 476	0.93	10.02
TOTAL 2015	16 653.046	173 977	96	17 576	0.95	9.90
EVOLUTION	+ 542.667	11 205	-3	900	-0.02	0.12

5.2 Evolution des tonnages par flux

Type	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Evolution 2015-2016	Kg/hab 2015 (1)	Kg/hab 2016 (1)
Encombrants	4765.390	4 631.030	-2.82%	42.22.	41.05
Plâtres	0.000	140.940	-	-	1.25
Polystyrène	0.000	10.900	-	-	0.10
Mobilier DEA	509.570	681.580	33.76%	4.51	6.04
Bois	2 553.080	2 484 .870	-2.67%	22.62	22.02
Gravats	2 880.000	2 537.950	-11.88%	25.51	22.50
Déchets verts	3 223.980	3 925.360	21.76%	28.56	34.79
Ferrailles	754.340	861.430	14.20%	6.68	7.64
DEEE	716.732	877.142	22.38%	6.35	7.77
Cartons	544.170	480.890	-11.63%	4.82	4.26
Papiers	45.980	41.520	-9.70%	0.41	0.37
Huiles minérales	23.040	36.450	58.20%	0.20	0.32
Batteries	5 327	12 903	142.22%	0.05	0.11
Huiles alimentaires	2.800	3.100	10.71%	0.02	0.03
Piles	4 342	6.027	38.81%	0.04	0.05
Pneus	58.188	73.188	25.78%	0.52	0.65
Matelas et rembourrés	82.500	0.000	-100.00%	0.73	0.00
DDS REP		81.075			
DDS Peint / pâteux	146.363	15.523	-22.31%	1.30	1.01
DDS Non identifiés		17.115			
Sous total	16 315.802	16 918.993	3.70%	144.54	149.93
Textile	109.448	121.436	10.95%	0.97	1.08
Verre	220.453	155.281	-29.56%	1.95	1.38
TOTAL	16 645.703	17 195.713	3.30%	147.465	152.415

(1) Intégration de la CCCT soit 112 879 hab en 2015 et 112 822 hab en 2016

5.3 Les tonnages par déchetterie et par flux

	Aulnois sous Laon	Bourg et Comin	Crépy	Festieux	Laon	Lizy
Encombrants	115.740	152.700	135.460	340.200	1 759.240	299.770
Plâtres	5.520	3.020	-	12.180	66.280	9.060
Polystyrène	*	*	*	*	9.300	*
Mobilier DEA	4.780	6.880	3.240	10.160	-	13.460
Bois	73.780	43.100	77.420	157.360	1 154.460	175.720
Gravats	115.800	48.250	106.150	193.000	820.250	221.950
Déchets verts	271.180	47.660	123.800	200.900	1 424.820	299.900
Ferraille	44.790	38.270	32.540	63.070	268.600	62.640
Cartons	23.150	13.300	21.510	23.150	175.800	55.720
Papiers	5.920				35.600	
Huiles min	1.980	1.980	2.070	3.780	6.210	2.160
Matelas	-	-	-	-	-	-
DDS REP	4.555	2.068	2.611	4.626	21.686	7.051
DDS Peint / pâteux	-	1.591	0.663	0.806	4.340	0.977
DDS Non identifié	0.673	0.796	1.127	1.208	5.286	0.723
Batteries	0.702	0.868	-	2.332	1.985	1.988
Huiles alim	0.200	0.100	0.100	0.200	1.000	0.100
Piles	0.284	0.257	0.300	0.541	1.576	0.988
Pneus	-	3.414	1.052	4.421	38.838	5.708
DEEE	42.976	40.274	30.676	62.680	251.788	75.405
Sous total	712.030	404.528	538.719	1 080.614	6 047.059	1 233.320
Textile	15.441	4.463	4.192	8.018	24.570	9.524
Verre	23.219	6.216	4.929	20.810	42.368	8.644
TOTAL	750.690	415.207	547.840	1 109.442	6 113.997	1 254.488

	Guignicourt	Liesse Notre Dame	Pontavert	Sissonne	Beautor	Saint Gobain
Encombrants	388.270	201.090	150.690	228.340	848.190	11.340
Plâtres	12.140	-	-	5.440	27.300	-
Polystyrène	*	*	*	-	1.600	*
Mobilier DEA	113.840	54.840	48.280	81.120	344.980	-
Bois	164.020	84.320	71.260	78.120	394.170	11.140
Gravats	164.050	125.540	77.200	106.150	559.700	-
Déchets verts	420.840	234.420	134.300	132.960	625.980	8.600
Ferraille	76.730	43.650	32.680	42.350	156.110	-
Cartons Papiers	33.710	15.430	15.830	23.090	78.270	1.93
Huiles min	3.600	1.800	1.980	1.980	8.910	-
Matelas	-	-	-	-	-	-
DDS REP	9.702	2.545	3.766	4.611	17.854	-
DDS Peint / pâteux	1.388	1.708	0.346	0.229	3.475	-
DDS Non identifié	1.530	1.437	0.242	1.282	2.811	-
Batteries	-	-	1.432	0.498	3.098	-
Huiles alim	0.300	0.100	-	0.200	0.800	-
Piles	0.912	-	-	0.638	0.531	-
Pneus	6.541	-	0.766	3.508	8.940	-
DEEE	87.328	44.796	38.839	50.942	151.438	-
Sous total	1 484.901	811.586	577.611	761.458	3 234.157	33.010
Textile	14.597	5.107	4.616	8.220	22.691	-
Verre	22.828	5.980	6.688	5.952	7.647	-
TOTAL	1 522.326	822.673	588.915	775.630	3 264.495	33.010

5.4 Quelques zoom



5.4.1 La filière ECO TLC



Déchetteries	Total en kg 2015	Total en kg 2016
Aulnois sous Laon	11 933	15.441
Bourg et Comin	3 775	4.463
Beautor	25 027	22.691
Crépy	3 962	4.192
Festieux	4 491	8.018
Laon	20 361	24.570
Lizy	7 761	9.524
Guignicourt	11 830	14.597
Liesse Notre Dame	3 911	5.107
Mauregny en Haye	2 416	-
Pontavert	3 511	4.616
Sissonne	8 054	8.220
TOTAL	109 448	121.439



Soit une évolution de 10.96% par rapport à 2015

5.4.2 La filière des DEEE

Depuis 2006, la loi oblige les fabricants et distributeurs d'équipements ménagers électriques et électroniques à organiser à leur charge leur récupération et valorisation après utilisation.

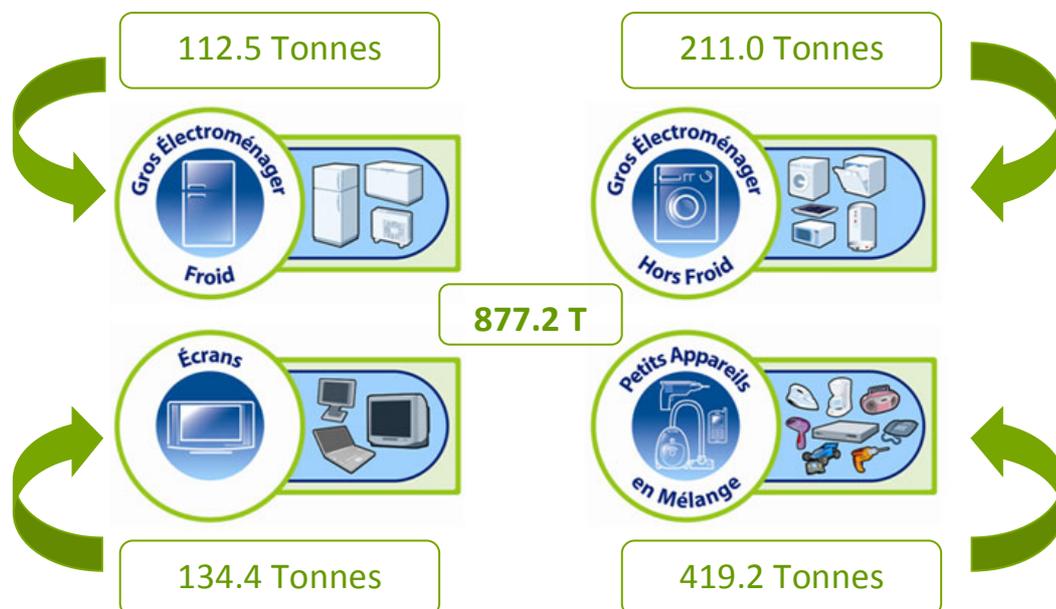
L'OCAD3E est l'organisme coordonnateur de la filière DEEE.

La récupération des appareils usagés se fait par deux dispositifs :

- ↳ La reprise 1 pour 1 en magasin lors de l'achat d'un appareil neuf (mesure obligatoire, en rapport avec l'Eco taxe payée lors de l'achat),
- ↳ La reprise en déchetterie des appareils usagers (mesure non obligatoire : sur volontariat des collectivités). La collectivité perçoit alors des soutiens financiers pour la mise à disposition de la déchetterie en tant que point de collecte. Cependant, l'évacuation et le traitement des appareils restent à la charge de l'éco-organisme désigné.

L'objectif est d'éviter que ces déchets polluant soient enfouis et de s'assurer d'un démantèlement dans des entreprises agréées.

En 2016, nous avons collecté 148 178 appareils, soit une performance de 9.2 kg/an/hab (hors population CCCT) contre 7.5 kg/an/hab en 2015 sachant que la performance régionale est de 9.3 kg/an/hab et de 9.5 kg/an/hab au niveau national.



Source Eco Systèmes

5.4.3 Les déchets d'activité de soins à risque infectieux



Le SIRTOM a mis en place une collecte en apport volontaire des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI). Ces déchets de type piquants/coupants sont produits par des personnes en automédication et présentent un risque pour le personnel de collecte et de tri lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères.

Le SIRTOM avait signé une convention tripartite avec l'association des Diabétiques du Laonnais (ADL) et la société Med'hygiène (Prestataire spécialisé sur les déchets de soins).

Cet accord permettait d'acheter des boîtes de collecte pour les seringues. Ces boîtes étaient ensuite reprises dans nos déchetteries hors celle de la CCCP.

Ce dispositif n'est plus en vigueur depuis novembre 2013, les DASRI étant acceptés sur l'ensemble de nos déchetteries dans le cadre d'une convention signée avec l'éco-organisme DASTRI.

Les contenants sont disponibles gratuitement en pharmacie.



5.5 L'accès des professionnels en déchetteries



	2015	2016
Nombre de cartes prépayées	210	199
Recettes	28 217 €	21 242 €

L'accès des professionnels est payant. Ils doivent acheter une carte donnant accès au réseau de déchetteries. Ces cartes sont disponibles au siège du SIRTOM du Laonnois.

5.6-La collecte des professionnels

Le SIRTOM du laonnois collecte gratuitement les professionnels de son territoire si leur production n'excède pas 1100 L par semaine. Elle s'effectue selon les mêmes modalités que les usagers du secteur.

Pour les professionnels produisant **plus de 1100 L de déchets par semaine**, le SIRTOM propose une prestation de service pour la collecte des déchets. Les tarifs sont révisés annuellement.

BILAN 2016 : 10 conventions payantes ont été exécutées.

Collecte des flux de déchets professionnels dans le cadre d'une prestation de Service			
Ordures ménagères	Emballages/Papiers	Biodéchets	Facturation TTC
58.196 T	1,5715 T	0,112 T	18 868,41 €

6-La prévention des déchets

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

La prévention correspond à toute action amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à faciliter la gestion ultérieure des déchets, notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur nocivité ou par l'amélioration du caractère valorisable.

La prévention des déchets consiste à :

- éviter, réduire ou retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribueront aux flux de déchets. Nous parlerons alors de prévention quantitative.
- limiter la nocivité des déchets eux-mêmes ou de leurs traitements. Nous retiendrons alors la notion de prévention qualitative, au sens où il s'agira d'améliorer la qualité du traitement des déchets.

La prévention est un enjeu important. De 2012 à 2015, le SIRTOM possédait un Programme Local de Prévention (PLP), les actions engagées ont été poursuivies dans un nouveau programme : « Territoire Zéro déchets Zéro gaspillage » (TZDZG). Le PLP était orienté principalement vers les particuliers et les objectifs concernaient la réduction des Ordures Ménagères et Assimilées, c'est-à-dire l'ensemble des déchets collectés (hors déchets verts) et les déchets en apport volontaire (le verre, le papier). Le programme TZDZG est plus large. Il contient également des objectifs visant les professionnels. Les objectifs concernent les Déchets Ménagers et Assimilés, c'est-à-dire l'ensemble des déchets produits par les usagers et issus des activités économiques gérés par la collectivité. Il cible donc l'ensemble des déchets collectés mais également ceux apportés au sein des 11 déchetteries du SIRTOM du Laonnais.

6.1 – Les indicateurs du programme territoire Zéro déchet Zéro gaspillage

Objectif du Programme : -7 % des DMA (hors gravats) par rapport à 2010 et +3 pts de valorisation matière sur les emballages-papiers collectés en monoflux en 3 ans.

Etat initial 2010	Objectif à atteindre fin 2018	Résultat 2016
DMA (hors gravats) : 489,21 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 454,96 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 480,69 kg/hab./an
Valorisation Emballages/Papiers : 21,79%	Valorisation Emballages/Papiers : 24,79%	Valorisation Emballages/Papiers : 23%

Evolution : -1,74% de DMA (hors gravats) et + 1,21 pts de valorisation matière sur les emballages-papiers collectés en monoflux

Performance du projet

	Budget annuel Afin de réaliser l'ensemble des actions du projet, nous avons besoin de financements dont une partie nous vient de nos partenaires.	Dépenses:	409 117,80
		Taux de subventions	40,28%
		Variation par rapport à l'année précédente	-

Indicateurs techniques

	Variation des flux non valorisables On retrouve dans cette catégorie l'ensemble des déchets dits ultimes et dont les caractéristiques ne permettent pas d'envisager une forme de valorisation dans les conditions techniques et économiques du moment. Ceux-ci seront enfouis.		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010
		Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	188,22	-11,39%
		Encombrants	41,05	-19,45%

	Variation des flux valorisables Il s'agit ici de l'ensemble des déchets collectés ou apportés en déchetterie qui seront valorisés. La valorisation consiste à recycler ou récupérer la chaleur de la combustion des déchets pour créer de l'énergie. *affectés à la population réelle desservie		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010
		Verre	35,6	-5,26%
		Emballages et papiers	56,21	-5,02%
		Biodéchets*	65,52	+5,38%
		Déchets verts*	50,75	-
		Déchetterie (hors encombrant, textile et verre)	108,91	-34,56%

	Niveau de valorisation Cet indicateur permet de connaître la part de déchets valorisés par rapport à celle des déchets ultimes (enfouis)		%	point de différence depuis 2015
		Taux de valorisation	53,32%	+1,27
		Taux d'enfouissement	46,68%	-1,27

	Zoom sur la valorisation des biodéchets Les déchets biodégradables ou biodéchets appartiennent à une catégorie de déchets d'origine végétale ou animale en général, qui se décomposent grâce à d'autres organismes vivants. L'objectif est de réduire au maximum les biodéchets de nos poubelles.		Taux (%)	Evolution depuis 2016
		Habitat individuel équipé d'un composteur ou lombricomposteur	25,46	-
		Habitats collectifs équipés de composteur ou de lombricomposteur	2,18	-
		Habitations équipées (tous confondus)	24,87	-

Indicateurs de performance

	Niveau de performance Afin de répondre aux objectifs des différents plans territoriaux, nous devons utiliser un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs évoluent avec la réglementation et les préoccupations européennes et nationales.		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010
		Ordures Ménagères Assimilées (OMA)	320,09	-9,80
		Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)	481,57	-1,56
			m3 (estimatif)	Evolution depuis 2016
		Déchet des Activités Economiques (DEA) : carte de déchetterie	7857	-
		Déchet des Activités Economiques (DEA) : Convention	17,8	-

	Evolution des refus de tri du centre de tri Les refus de tri représentent l'ensemble des déchets enlevés par les opérateurs en centre de tri qui rendent impropre la valorisation du flux restant. Ces refus de tri sont dus à des erreurs dans l'application des consignes de tri.		Tonnes	Kg/hab/an
		Poids des refus	963,9	10,11
		Pourcentage de refus	17,99	
		Pourcentage de refus des caractérisations	12,98	

Prévention et gestion des déchets

	Performance des outils de communication La communication est essentielle pour transmettre les bonnes pratiques mais également les changements réglementaires ou organisationnels dans la collecte des déchets et dans les déchetteries. Elle nous permet également d'informer sur les actions de sensibilisation.		Nombre	Evolution depuis 2016
		Nombre d'utilisateurs de notre page internet	13 641	-
		Nombres de pages vues	53 648	-
		Nombre d'articles publiés	44	-
		Publication vidéo (page you tube)	1	-
		Nombre de personnes abonnées à notre page facebook	358	-
Nombre de publication facebook	107	-		

	Sensibilisation des acteurs secteur Grand Public Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.		Nbr d'évènements organisés	Nombre de personnes impactées
		Population (brocante, fêtes locales)	12	3569
		Associations	43	536
		Habitats collectifs (porte à porte et employés des bailleurs)	16	575

	Sensibilisation des acteurs secteur Scolaire Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.		Nbr d'évènements organisés	Nombre de personnes impactés
		Petite enfance	65	1739
		Elémentaire		
		Secondaire	1	60
		Etudiants	2	92

	Sensibilisation des acteurs secteur Professionnel Non concernés par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, Les actions envers les professionnels sont une part importante de ce nouveau projet		Nbr d'évènement organisé	Nombre de personnes impactés
		Commerce	10	20
		Bâtiment	1	1
		Service	11	95
		Agriculteur	2	4
		Restauration	2	4
		Tourisme (hôtel, camping ...)	5	5

Gouvernance participative

	Satisfaction de la population Dans une recherche d'amélioration continue du tri des déchets collectés par le SIRTOM, les agents de collecte effectuent des refus. Par la suite, un agent de communication se rend sur place afin d'expliquer à l'usager la raison du refus et les bonnes pratiques à mettre en place.		Nombre	Evolution depuis 2016
		Réclamations (téléphonique)	1000	-
		Remontées d'information de non conformités du tri	4397	-
		Remontées traitées	815	-

6.2 Les actions de prévention

Le réemploi en déchetterie

Les 10 déchetteries du SIRTOM sont équipées d'un local réemploi permettant de stocker provisoirement des objets destinés à nos partenaires



↳ Partenariat avec les Restaurants du Cœur : passage hebdomadaire pour l'enlèvement d'objets à destination du réemploi.

↳ Convention pour la réparation et le réemploi des vélos avec l'ADSEA de Laon, débutée en juin 2016. Bilan 2016: 103 vélos (y compris ceux pour pièces)



↳ Convention pour le réemploi des tondeuses et tout le matériel de jardinage (thermique ou électrique) avec Lycée Gustave EIFFEL de Reims, signée en juin 2016. Bilan 2016: 20 tondeuses, 2 tailles haies et 1 débroussaileuse



Projet d'amélioration pour 2017 :

Mise en place d'un volet de l'Economie sociale et solidaire (ESS) sur l'outil tritou.eco-mairie.fr permettant de réserver l'exclusivité des dons (pendant 1 semaine) pour les associations. L'ensemble des objets de la zone de réemploi sera mis en ligne afin de permettre un meilleur taux de récupération.

Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures

Le Relais et Ecotextile ont mis en place un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire du SIRTOM du Laonnois dans le cadre de sa convention avec l'éco-organisme Eco-TLC.

	2014	2015	2016
PAV	87	102	104
Population	92790	92676	92813
Poids collecté (Kg)	400687	430373	464848,39
Poids collecté par habitant (Kg)	4.32	4.64	5.01

Dotation gratuite de composteurs individuels ou collectifs et lombricomposteurs

Le SIRTOM dote gratuitement ses usagers d'un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer. Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose soit la mise en place de composteurs collectifs ou la dotation d'un lombricomposteur.

Bilan 2016 : 518 composteurs supplémentaires et 18 lombricomposteurs ont été livrés.



Accompagnement des éco-manifestations



Mise à disposition d'équipements (éco-gobelets, bacs, cendriers sur pied, affichage) pour les manifestations des acteurs du territoire et participation financière du SIRTOM pour l'achat d'Eco gobelets.

Bilan 2016 : 73 manifestations, 44 associations, 6250 éco-gobelets et 237 bacs prêtés

Prêt et subvention pour l'acquisition de couches lavables

Mise à disposition d'un kit de prêt afin de faire tester les couches lavables. Mis en place fin 2016, ce dispositif complète l'aide financière à l'acquisition de couches lavables. Les premiers prêts ont été réalisés en janvier 2017.

Bilan 2016 : 11 familles ont bénéficié de l'aide financière



Collaboration avec Picardie nature : Mise en place d'une veille sur les dépôts sauvages et les brûlages

En septembre 2016, le SIRTOM a également organisé une formation pour les élus de son territoire.

Site Eco Mairie

Depuis le 15 novembre 2016, le SIRTOM a mis en place un service de petites annonces en ligne afin de donner une seconde vie aux objets non utilisés. C'est un site collaboratif à destination des habitants du territoire du SIRTOM pour leur permettre de donner et vendre des produits.

Bilan : plus de 200 annonces en ligne



Service de broyage de branchages en déchetterie et pour les communes



Mis en place sur 5 déchetteries, le service de broyage permet de réduire la quantité de déchets verts à traiter. Le broyat produit est mis à disposition des usagers.

Bilan 2016 : le service de broyage a fonctionné 350 h sur 158 jours.

Le service de broyage est disponible les jeudis sur réservation et à prix coûtant pour l'ensemble des communes adhérentes.

Bilan 2016 : 3 communes ont fait appel au service de broyage. Cela représente 43 h de broyage sur 6 jours pour une recette de 1719,81 €.

6.3 Les études 2016

Etude de faisabilité sur la mise en place de la tarification incitative

En 2016, le SIRTOM du Laonnois a finalisé son étude sur la mise en place de la tarification incitative. L'étude a montré que les investissements nécessaires étaient importants au regard de la baisse de tonnages attendue. En effet, les résultats du SIRTOM en termes de production de déchet étant relativement intéressants, la baisse potentielle ne couvrirait pas les investissements à mettre en place et engendrerait un surcoût sur la facture non négligeable pour nos usagers.

En conclusion, cela coûterait cher, ce qui n'est pas le but, sachant que le SIRTOM développe de nombreuses actions de prévention des déchets qui permettent chaque année de diminuer les tonnages d'ordures ménagères.

C'est la raison pour laquelle le SIRTOM a pris la décision de ne pas proposer et de ne pas adopter pour le moment la tarification incitative sur son territoire.

Etude de caractérisations des ordures ménagères

Le SIRTOM a réalisé une étude de caractérisations (analyse par échantillonnage) des ordures ménagères résiduelles sur l'ensemble des tournées de son territoire. L'objectif était de connaître la part des valorisables restant dans les ordures ménagères. Ainsi la poubelle moyenne des usagers du SIRTOM pèse, en 2015, 194 kg par habitant contre 188 kg /hab/an en 2016. Seul 36,3 kg/hab/an ont vraiment leur place. Le coût des déchets enfouis en décharge est de 76,04 € la tonne.

De nombreux intrus sont présents dans les ordures ménagères notamment :

- Les déchets compostables à domicile, 27.8% des ordures ménagères !

Afin d'éviter l'enfouissement en décharge de ces déchets valorisables, le SIRTOM dote en gratuitement les foyers en composteur.

- Les déchets recyclables 19.4%. Les consignes de tri sont disponibles sur notre site internet.

Les résultats de ces caractérisations ont permis d'orienter les actions 2017 notamment concernant la communication auprès des usagers.

7-La communication



7.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement

L'équipe de communication du SIRTOM est composée de quatre agents de communication « ambassadeurs du tri » et de deux agents Territoire Zéro déchet Zéro Gaspillage agent de prévention. L'un d'entre eux est également dédié au suivi de collecte. Un collaborateur se mobilise sur la communication écrite. Un agent est en charge de la communication en milieu scolaire, éducatif et de loisirs. Une collaboratrice gère les relations avec les artisans, commerçants, bailleurs et administrations. La coordinatrice animatrice du programme du territoire Zéro déchets Zéro Gaspillage et une animatrice se chargent plus particulièrement des actions de prévention. Polyvalente, l'équipe participe aux manifestations du week-end et à l'évènementiel.

Le personnel d'accueil et celui en charge de la dotation et de la maintenance des bacs apportent également beaucoup de conseils sur les consignes de tri ainsi que sur la prévention.

7.2 Une action de proximité

Dans le cadre de sa politique environnementale, le SIRTOM du Laonnois a conduit en 2016 comme chaque année, des actions de formation, d'éducation et de sensibilisation auprès des usagers pour pérenniser le geste de tri, pour développer le tri et le recyclage ainsi que pour sensibiliser à la réduction des déchets, à la protection de l'environnement et à l'économie des matières premières.

Deux agents de communication (un agent pour le Porte à Porte et un autre pour les artisans commerçants) sont affectés à la résolution des problèmes de tri directement sur le terrain auprès des usagers. Ils interviennent sur signalement, entre autres, des équipes de collecte. En 2016, ont été constaté 4 397 remontées d'information de la part des équipes de collecte,

signalant des problèmes de tri, des volumes non conformes, des bacs trop lourds, la présence des déchets destinés à la déchetterie, des problèmes de logistique et de circulation ou de stationnement nuisant au service...

Suite aux remontées d'information des équipes, les agents de communication sont allés à la rencontre des usagers et des professionnels afin de solutionner les problèmes rencontrés. Ce qui représente 815 foyers sachant que certains problèmes se règlent facilement par téléphone.

7.3 Plan de communication

Notre plan de communication cible 4 publics : le jeune public, le grand public, les étudiants, l'habitat collectif. A ces objectifs s'ajoutent d'autres profils tels que les associations, les collectivités territoriales et les entreprises.

De plus, en 2016, une action particulière, le défi verre, a été réalisée en partenariat avec 3 écoles de LAON ce qui représente 355 enfants.

■ **Jeune public** : Les enfants ont été sensibilisés par le biais d'animations adaptées en milieu scolaire.

1164 élèves/enfants ont pu bénéficier de nos actions en milieu rural et urbain. De manière générale, plusieurs séances sont proposées alliant pratique et théorie. Les thèmes correspondent à l'environnement des déchets : les matières, le tri, le recyclage, l'histoire des déchets, l'atelier de fabrication de papier recyclé ainsi que la prévention des déchets, dont le compostage, le lombricompostage et le gaspillage alimentaire.



■ **Grand public** : Le service communication a participé à quinze manifestations telles que brocantes et fêtes locales. 3849 personnes ont été sensibilisées aux bonnes pratiques dont 220 élèves de primaire et 60 élèves du secondaire. »





Par ailleurs, le SIRTOM procède à la publication et distribution du journal l'écho tri dans toutes les boîtes aux lettres à raison de deux numéros par an

Dans le cadre du renouvellement des sacs pour le tri sur la Cité Médiévale et certaines rues étroites, une communication a été réalisée auprès de 510 foyers.

■ **Les étudiants :** L'opération auprès des étudiants laonnais est pérenne. Le but est de les sensibiliser au tri et à la prévention mais également de leur donner les moyens de trier ainsi que leur communiquer les jours et heures de sortie de leurs poubelles. Cela vient en complément de l'opération sur la Cité Médiévale de Laon.

Des stands ont donc été installés pour la première fois à l'Institut de Formation en soins infirmiers (IFSI) et de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE). Une communication orale a été effectuée auprès de l'ensemble des étudiants. Cela représente 92 personnes sensibilisées.

■ **Habitat collectif :**

Un tiers de la population vit en ville. Or, c'est en ville et plus particulièrement en habitat collectif que l'on trie le moins. Renforcer l'information est un levier pour accroître les performances de tri. Le gardien, les bailleurs et le personnel d'entretien sont des acteurs de proximité incontournables.

Par ailleurs, des actions de communication ont été réalisées pour les foyers de notre territoire. Cela représente 575 foyers sensibilisés.

■ **D'autres actions vers le grand public:**

Depuis quelques années, des associations pour la réinsertion des personnes, des collectivités territoriales, des entreprises nous sollicitent pour sensibiliser leur personnel et leurs bénéficiaires.



Grâce à ces partenariats, 44 structures ont reçu une information sur le geste de tri, le recyclage et la prévention des déchets.

■ Les campings :

En 2016, la démarche menée en 2015 vers les six campings de notre territoire a été reconduite. Chaque gérant a été rencontré et un partenariat a été mis en place.

7.4 Niveau de satisfaction des usagers



L'accueil a réceptionné 1000 appels téléphoniques signalant un problème de collecte, soit 4 appels par jour pour 95 315 habitants. Cela représente 1.04% de la population totale ou encore 2.62% des foyers desservis par le SIRTOM.

8 Projets et études 2017

8.1 Les projets

Lancement de la première saison du défi des familles



Le SIRTOM recherchera 30 familles invitées à expérimenter la diminution du poids de leurs déchets. Le SIRTOM accompagnera leur démarche à l'aide d'un suivi personnalisé ainsi que par des ateliers thématiques.



Projet de lutte contre le gaspillage alimentaire

Le SIRTOM du Laonnois a répondu à un appel de l'ADEME afin d'accompagner les établissements scolaires mais aussi l'ensemble des acteurs de son territoire dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Déploiement de bornes papiers

Le SIRTOM du Laonnois a répondu à un appel à projet éco-folio. Ainsi, il a pu bénéficier d'une subvention afin de s'équiper en bornes papiers. Le déploiement des bornes débutera en 2017 sur l'ensemble des déchetteries à raison d'une à deux bornes papiers. D'autres bornes seront prochainement installées pour les administrations et professionnels.



Journée de récupération des fournitures scolaires

Cette action permettra d'échanger entre élèves mais également de récupérer des fournitures scolaires pour des associations caritatives.



Les études externes

Collecte hippomobile sur la Cité Médiévale de Laon

Collecte hippomobile



cheval.

Courant mai, une étude de faisabilité concernant la collecte hippomobile (collecte réalisée grâce au concours d'un cheval de trait) sera réalisée pour la Cité Médiévale de Laon. Une phase test sera également mise en oeuvre si l'étude s'avère favorable. D'autres collectivités ont déjà mis en place ce type de collecte qui incite les habitants, attirés par le

Réalisation d'une étude concernant l'adaptation au territoire et l'optimisation des tournées de collecte et des flux de déchets dans un intérêt écologique et économique

La réalisation de cette étude entre dans le cadre de l'optimisation permanente du service, ainsi que dans la recherche de l'augmentation des performances de prévention et de tri des déchets. Elle constitue notamment une aide à la décision et à l'orientation du plan d'actions du programme Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage.



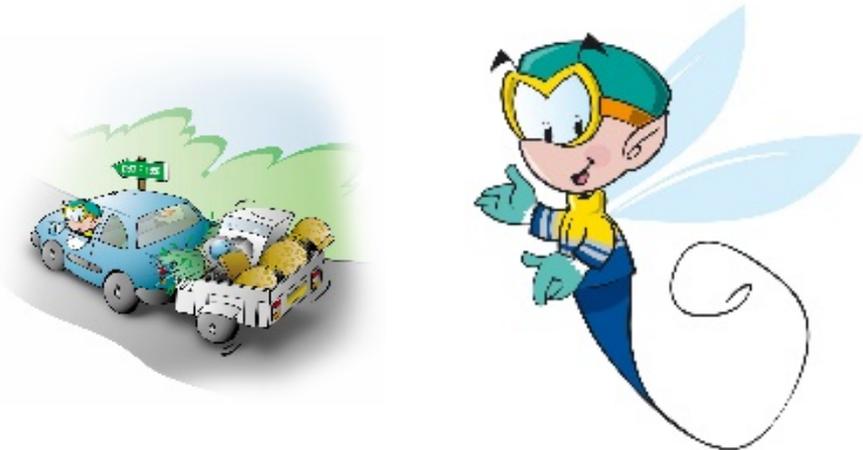
Les études internes

Estimation de la fréquence et la quantité de déchets professionnels dans les déchetteries

Le SIRTOM souhaite connaître la part issue de ces professionnels dans les déchets de ses déchetteries.

Estimation de faisabilité interne sur la mise en place de deux déchetteries professionnelles sur Beautor et Laon (dont la collecte de l'amiante)

Le SIRTOM s'est engagé dans le cadre de son programme Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage à étudier la faisabilité de ce projet.



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective

Matériaux	Tonnes triées	Equivalence en emballages triés	Economie en ressources naturelles	Equivalence en produits recyclés
PET Plastique transparent 	549,79	15 685 714 bouteilles de 1,5L soit 4 705,71 km si les bouteilles sont mises bout à bout	335,44 tonnes de pétrole brut 107,60 tonnes de gaz naturel 6017,50 MWh d'énergie 1256,11 T éq CO ²	398 025 couettes ou 995 063 pulls polaires. Sur 1000 kg de PET issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 725 kg de PET recyclé
JMR 	1888,56	26 222 222 boîtes de céréales soit 7 342,22 km si les boîtes sont mises bout à bout	2 554,53 tonnes de bois 90 994,05 m ³ d'eau 19 347,28 MWh d'énergie 69,03 tonnes éq CO ²	4 098 947 caisses en carton pouvant contenir 6 bouteilles ou 7 788 000 boîtes à chaussures ou 31 152 000 boîtes à œufs. Sur 1000 kg de PC issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 825 kg de PC recyclés
Cartonnettes 	805,24	11 180 556 boîtes de céréales soit 3 130,56 km si les boîtes sont mises bout à bout	1 131,83 tonnes de bois 38 797,78 m ³ d'eau 8 249,24 MWh d'énergie 29,43 tonnes éq CO ²	1 747 697 caisses en carton pouvant contenir 6 bouteilles ou 3 320 625 boîtes à chaussures ou 13 282 500 boîtes à œufs. Sur 1000 kg de PC issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 825 kg de PC recyclés

<p>BRIQUES</p> 	<p>68 ,79</p>	<p>2 646 154 briques de 1L soit 441,91 km si les briques sont mises bout à bout</p>	<p>136,36 tonnes de bois 523,88 m3 d'eau 276,67 MWh d'énergie</p>	<p>382 413 rouleaux de papier cadeau, 458 896 rouleaux de papier toilette, 1 995 200 paquets de 10 mouchoirs. Sur 1000 kg de briques issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 667 kg de fibres recyclées</p>
<p>ACIER</p> 	<p>304,89</p>	<p>3 340 659 boîtes de conserve « 4/4 » soit 400,88 km si les conserves sont mises bout à bout</p>	<p>582,77 tonnes de minerai de fer 190,30 tonnes de coke 3517,28 m3 d'eau 1355,92 MWh d'énergie 539,60 tonnes éq CO2</p>	<p>435,7 voitures ou 5 810 chariots de supermarché ou 373 486 boules de pétanque. Sur 1000 kg de d'acier issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 860 kg d'acier recyclé</p>
<p>ALUMINIUM</p> 	<p>20,26</p>	<p>1 333 333 canettes de 33 cl soit 146,67 km si les canettes sont mises bout à bout</p>	<p>48,70 tonnes de bauxite 21,38 m3 d'eau 531,87 MWh d'énergie 137,84 tonnes éq CO2</p>	<p>2 344 chaises ou 5 860 vélos ou 11 720 trottinettes. Sur 1000 kg de d'aluminium issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 586 kg d'aluminium recyclé</p>
<p>VERRE</p> 	<p>3 392,98</p>	<p>7 540 000 bouteilles de 75cl soit 2 262 km si les bouteilles sont mises bout à bout</p>	<p>2 229,20 tonnes de sable 338,96 tonnes de calcaire 3 959,63 m3 d'eau 4 959,63 MWh d'énergie 1 5567,57 tonnes éq CO2</p>	<p>7 253 480 nouvelles bouteilles de 75 cl. Sur 1000 kg de verre issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 962 kg de verre recyclé</p>

➤ LES RÉSULTATS DE VOTRE COLLECTE 2016

SIRTOM DU LAONNOIS (02)

877,2 tonnes de DEEE collectées en 2016



877,2 tonnes de DEEE collectées en 2016
Soit une évolution de **+22,4%**
par rapport à la collecte 2015



soit **148 178**
appareils électriques et électroniques



Votre performance
est de
9,2 kg/ha/an

Votre collectivité fait partie du milieu **Semi-urbain**

Performances nationales par milieu	Performance
Rural (< 70 hab/km ²)	10,4 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km ²)	7,6 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km ²)	2,7 kg/ha/an



703 tonnes de matières recyclées
70 tonnes d'autres valorisations (énergétique, matière...)
105 tonnes de matières éliminées en installations spécialisées



1 255 barils de pétrole évités
3 322 tonnes de CO₂ économisées
Soit l'équivalent de : **22 600 milliers de kilomètres**
parcourus en voiture



INDICATEURS FINANCIERS

L'année 2016 s'est traduite par l'émission de 1661 mandats et de 319 titres de recettes

1-Dépenses et recettes

1.1 La structure des dépenses et leur évolution

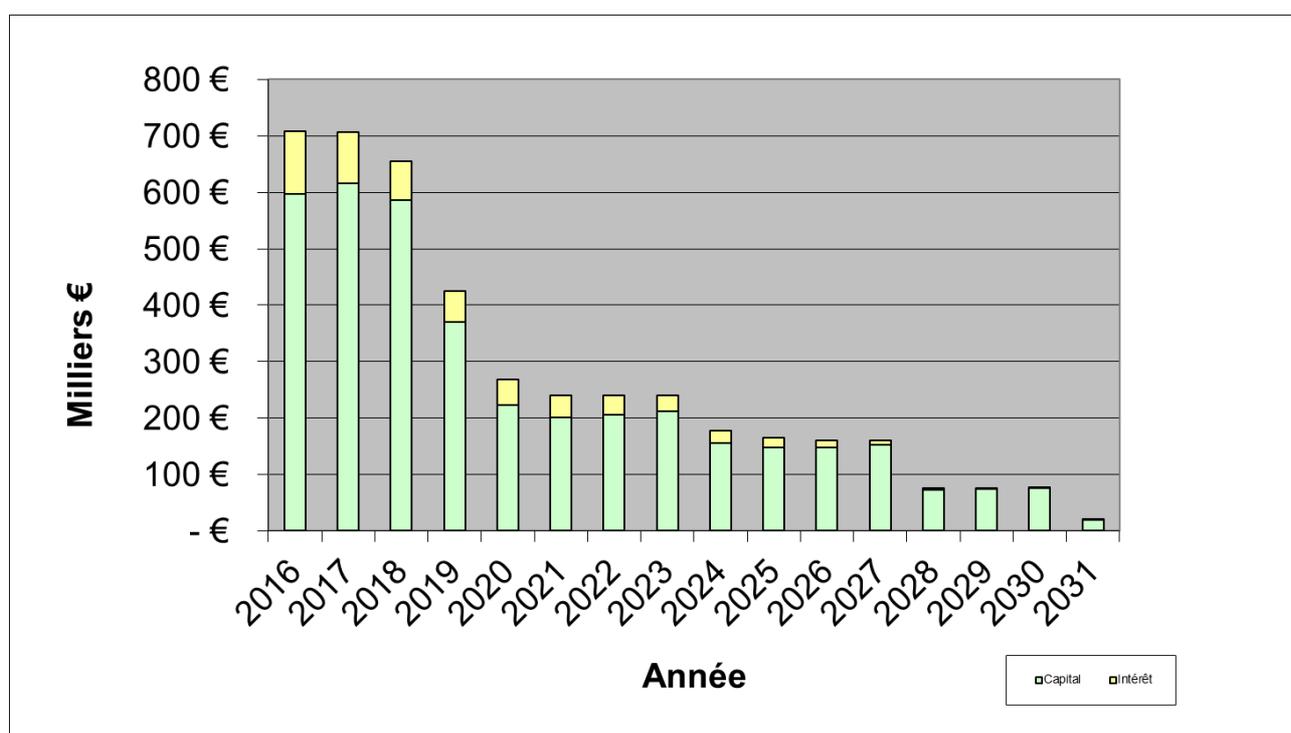
		2015	2016	Evolution
	Dépenses de fonctionnement	10 475 561.22€	10 560 201.74€	0.81%
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 896 971.88€	2 094 471.92€	10.41%
Chapitre 012	Charges de personnel	3 653 111.51€	3 663 329.78€	0.28%
Compte 65	Autres charges de gestion courante	3 949 498.21€	3 860 802.42€	-2.25%
Compte 66	Charges financières	223 222.38€	113 217.54€	-49.28%
Compte 67	Charges exceptionnelles	899.95€	1850.00€	105.59%
Compte 68	Amortissements	729 381.13€	826 530.08€	13032%
42	Sorti de l'actif	22 476.26€	0.00€	-100%
		2015	2016	Evolution
	Dépenses d'investissement	2 810 207.63 €	1 281 015.39€	-54.42%
	Opérations d'ordre	42 697.67€	46 128.42€	8.03 %
1641	Remboursements emprunt	564 342.64€	596 355.34€	5.67%
Opération n°1	Collecte du verre	16 977.60€	38 079.60€	124.29%
Opération n°2	Ancienne Décharge	0.00€	564.60€	-
Opération n°5	Collecte sélective	79 431.90€	65 030.95€	-18.13%
Opération n°16	Matériels bureau et informatique	4 752.00€	8 633.59€	81.68%
Opération n°8	Déchetteries	1 999 775.65€	289 238.39	-85.53%
Opération n°9	Complexe Leuilly	73 967.19€	125 252.26€	69.33%
Opération n°10	Communication	960.26€	4 032.00€	319.89%
Opération n°11	Prévention	27 302.95€	107 670.24€	294.34%

1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2016

Année	2013	2014	2015	2014/2015
Production en tonnes / an	20 540	20 829.21	20 229.02	-600.19
Contribution en €/t/c par tonne	76.04€	76.04€	76.04€	0.00€
Total TTC (1)	1 561 869.96€	1 583 915.62€	1 538 275.37€	-45 640.25€
Coût par habitant	23.01€	23.01€	23.01€	
Total TTC (1)	2 194 141.56€	2 191 340.71€	2 193 388.78€	2 084.07€
TOTAL GENERAL (1)	3 756 011.52€	3 775 256.33€	3 731 664.15€	- 43 592.18 €

(1) contribution N de Valor'Aisne est calculée sur les tonnages de l'année N-1

1.3 Annuité de la dette



1.4 La structure des recettes et leur évolution

		2015	2016	Evolution
	Recettes de fonctionnement	12 836 079.66€	11 874 917.16€	-7.49%
Chapitre 013	Atténuation des charges	95 209.00€	69 323.01€	-27.19%
Chapitre 70	Produits de services	735 124.55€	697 063.14€	-5.18%
Chapitre 74	Dotations et participations	9 328 749.07€	9 369 216.10€	-0.43%
Chapitre 75	Autres produits de gestions courantes	247 046.31€	171 800.61€	-30.46%
Chapitre 76	Produits financiers	0.00€	0.00€	-
042	opérations d'ordre	42 697.67€	46 128.42€	8.03%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	60 641.89€	14 959.88€	-75.33%
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	2 326 611.17€	1506 426.00€	-35.25%
		2015	2016	Evolution
	Recettes d'investissement	2 210 260€	2 398 620.79€	8.52%
Chapitre 10	Fonds de compensation de la tva	87 430.00€	357 880.00€	309.33%
Chapitre 28	Amortissements	729 381.13€	826 530.08€	13.32%
Chapitre 23	Immobilisations en cours	20 048.55€	0.00€	-100.00%
Chapitre 16	Emprunts	1 000 000.00€-	0.00€-	-100.00%
Chapitre 13	Subvention d'investissements	6 274.57€	358 268.36€	5609.85%
192	Différence sur réalisation Cession	22 476.26 €	1850.00€	-91.77%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	344 649.74€	854 092.35€	147.81%

1.5 Restes à réaliser 2016

Dépenses d'investissement : 338 394.00 €

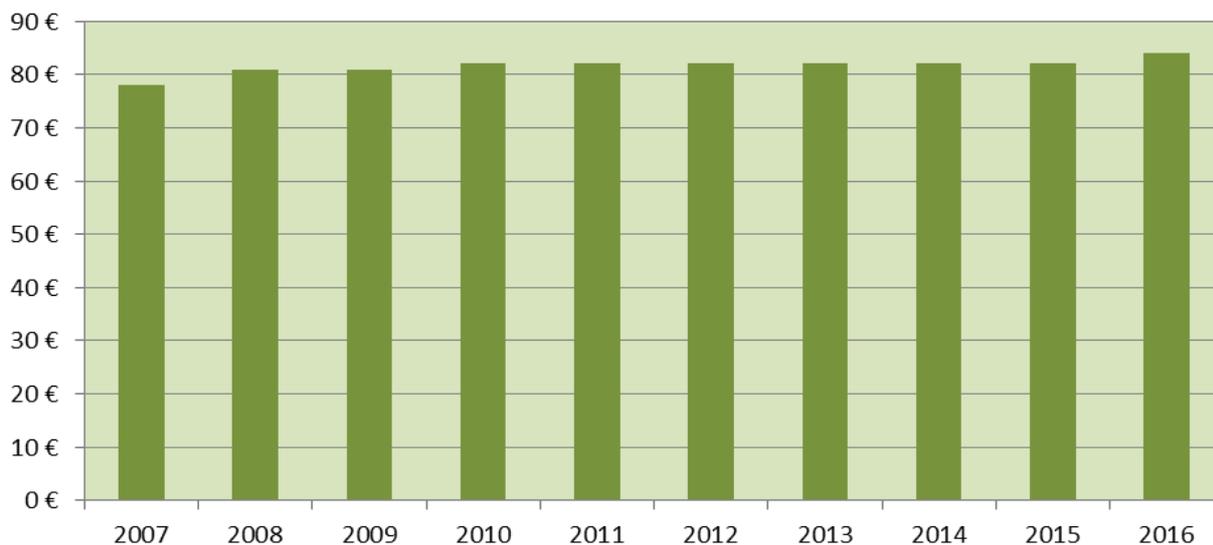
Recettes d'investissement : 30 000.00 €

1.6 Les modalités de financement

Une contribution équivalente au besoin de financement net par habitant, votée par le Comité syndical, est demandée à la Communauté d'Agglomération et aux Communautés de Communes membres du Syndicat.

En 2016, la contribution annuelle augmente de 2€ passant de 82€ à 84€ par habitant. Elle finance le service complet collecte, déchetterie, prévention et traitement.

Evolution de la contribution des membres par habitant



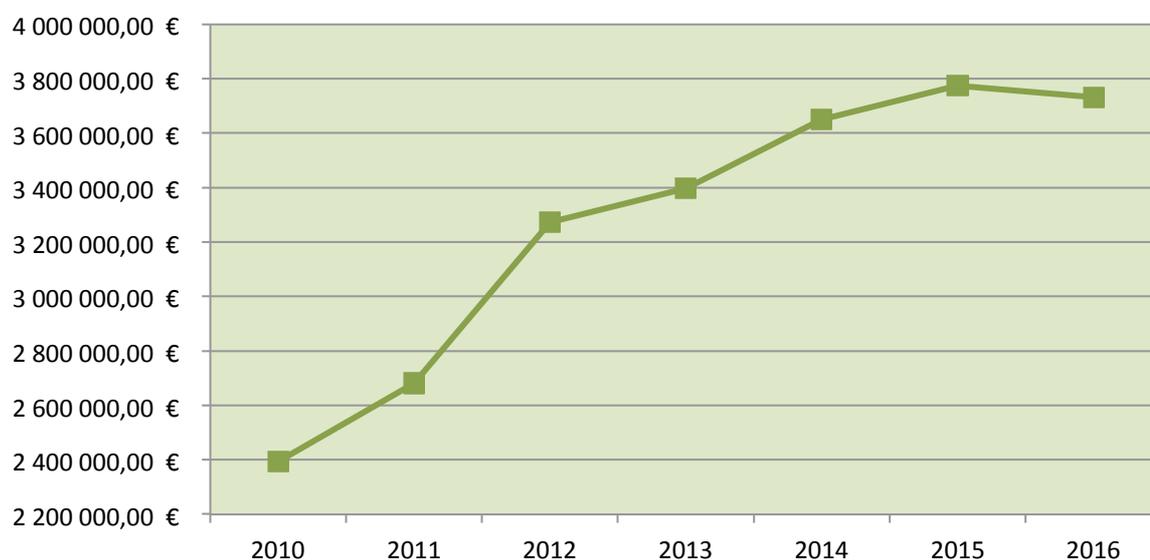
1.7 Evolution de la contribution à la tonne enfouie, versée à Valor'Aisne



1.8 Evolution de la part par habitant, versée à Valor'Aisne



1.9 Evolution de la cotisation versée à Valor'Aisne



1.10 Prix du traitement des déchets de déchetterie

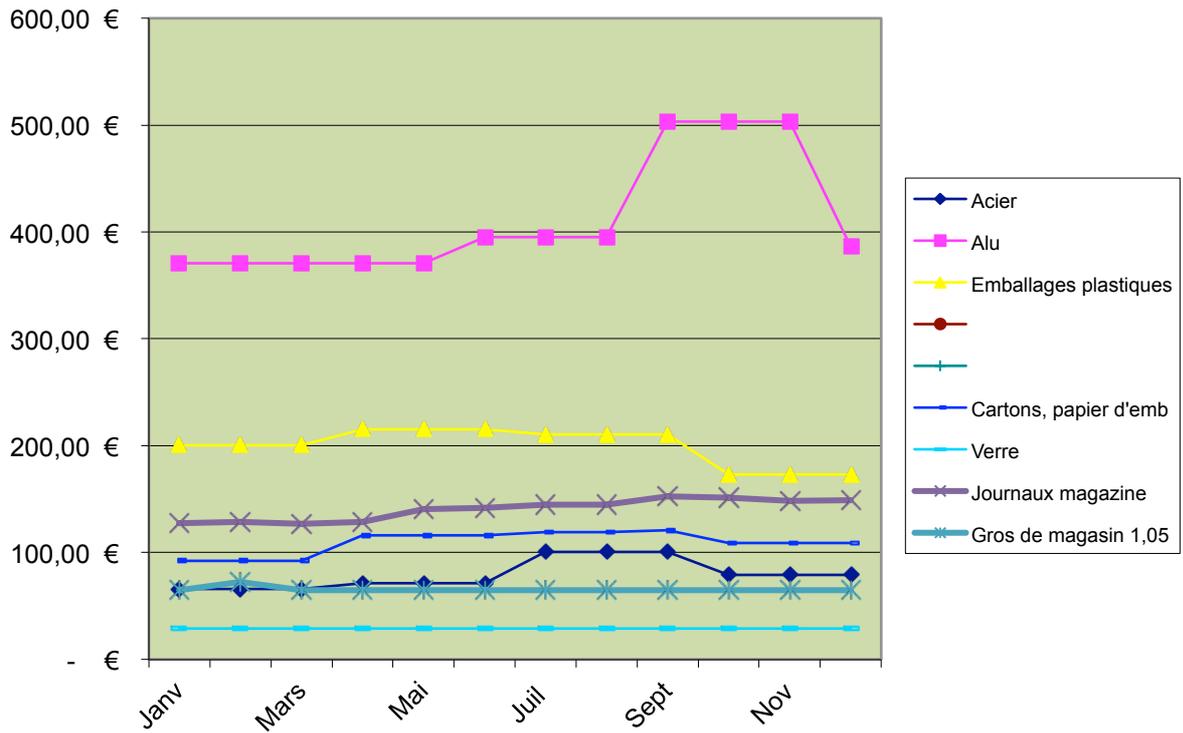
Coût à la tonne du bois de janvier à juin 2016 : 27.50€ HT et de 39€ HT de juillet à décembre.

Coût à la tonne des déchets verts de janvier à juin 2016 : 20€ HT et de 21.50€ HT de juillet à décembre.

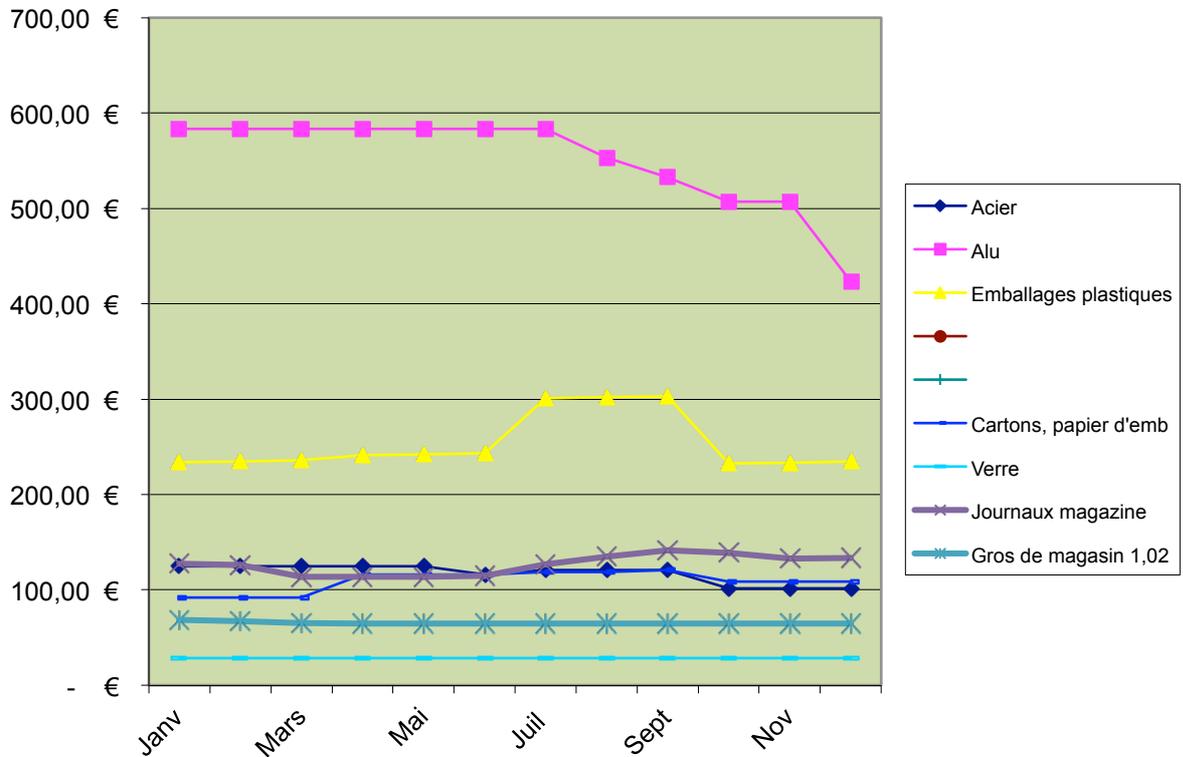
Encombrants / Coût à la tonne de janvier à juin : 61.41€ HT et de 71.94€ HT de juillet à décembre.

Les prestations de service « compte 611 » s'élèvent à 883 000.00€

1.11 Evolution des prix HT de reprise 2016 par flux valorisable sorti centre de tri



1.12 Evolution des prix HT de reprise 2015 par flux valorisable sorti centre de tri



1.13 Evolution du prix de reprise ht de l'acier sorti des déchetteries



1.14 Evolution et comparaison des coûts 2014/2015 issus de la matrice ComptaCoût de l'ADEME

2015	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût aidé ttc en €	4 742 075 €	175 578 €	585 552 €	750 926 €	1 465 865 €	129 512 €	7 849 508 €
Coût aidé ttc par hab	49,8	1,84	6,15	12,88	15,39	1,36	82,43
Coût aidé ttc en tonne	256,44	51,28	108,46	216,84	126,16	-	185,14

2014	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût aidé ttc en €	4 761 230 €	142 523 €	656 104 €	658 054 €	1 354 756 €	139 695 €	7 712 362 €
Coût aidé ttc par hab	49,93	1,51	6,88	6,9	14,21	1,46	81,06
Coût aidé ttc en tonne	250,87	41,08	121,84	181,63	136,46	-	186,57

Evolution	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût aidé ttc en €	-0,40%	23,19%	-10,75%	14,11%	8,20%	-7,29%	1,78%
Coût aidé ttc par hab	-0,26%	21,85%	-10,61%	86,67%	8,30%	-6,85%	1,69%
Coût aidé ttc en tonne	2,22%	24,83%	-10,98%	19,39%	-7,55%	-	-0,77%

2015	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût complet ttc en €	4 412 927 €	298 067 €	2 153 161 €	732 297 €	1 914 570 €	110 513 €	9 621 535 €
Coût complet ttc par hab	46,34	3,13	22,61	12,56	16,96	1,16	101,04
Coût complet ttc en tonne	238,64	87,05	398,81	211,46	139,01	2,48	215,97

2014	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût complet ttc en €	4 430 692 €	256 089 €	2 287 391 €	637 516 €	1 683 078 €	116 753 €	9 411 519 €
Coût complet ttc par hab	46,46	2,69	23,99	6,68	14,89	1,22	98,96
Coût complet ttc en tonne	233,45	73,29	424,77	175,96	137,86	2,67	215,66

Evolution	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût complet ttc en €	-0,40%	16,39%	-5,87%	14,87%	13,75%	-5,34%	2,23%
Coût complet ttc par hab	-0,26%	16,36%	-5,75%	88,02%	13,90%	-4,92%	2,10%
Coût complet ttc en tonne	2,22%	18,77%	-6,11%	20,18%	0,83%	-	0,14%

AV : Apport volontaire.

Bio déchets : Ils sont constitués des épluchures de fruits et légumes, des restes de repas, de pain, des filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion, des coquilles d'œuf, des mouchoirs en papier, des papiers essuie-tout, des fleurs et plantes fanées d'appartement.

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Centre d'Enfouissement Technique (CET) : C'est le lieu de stockage des déchets ultimes. Le terme de CET a été introduit pour se distinguer des décharges "d'hier". Les CET sont dotés de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés.

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collecte sélective : C'est la collecte de certains flux de déchets préalablement triés selon leur matière constitutive par les producteurs pour un traitement spécifique. Contrairement à la collecte séparative, la collecte sélective ne comprend pas le ramassage des ordures ménagères résiduelles non valorisables.

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.

Déchet : Résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. C'est aussi toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention de se défaire.

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DMA : Déchets Ménagers Assimilés, correspondent à l'ensemble des déchets produits par l'activité des ménages.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Fraction des déchets ménagers présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour l'environnement et/ou qui ne peut pas être éliminée par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques lors de la collecte.

Déchetterie : Equipement de collecte en apport volontaire, c'est un espace clos et gardienné où les ménages peuvent déposer gratuitement leurs déchets. Cette aire contribue à la disparition des dépôts sauvages.

DEEE : Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques.

Encombrants : Déchets des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par le service de ramassage des ordures ménagères

GEM F : Gros Electro-Ménagers Froid.

GEM HF : Gros Electro-Ménagers Hors Froid.

JMR : Journaux Magazines Revues

Lombricompostage : Technique de compostage utilisant des vers de terre et se pratiquant dans un contenant à plusieurs plateaux appelé lombricomposteur.

Monoflux : type de collecte pour laquelle les déchets triés à la source sont collectés en mélange. (Exemple les journaux et les emballages séparés des autres déchets et mis dans un même contenant)

OMA : Les ordures ménagères et assimilées comportent les déchets de collecte sélective (verre, emballages, journaux/revue/magazine), les ordures ménagères résiduelles et les bio-déchets collectés avec les ordures ménagères. Les déchets de déchetterie et les déchets verts en sont exclus.

Ordures ménagères : Fraction des déchets ménagers générée par les activités domestiques et prise en compte par la collecte régulière.

Ordures ménagères résiduelle : Déchet ultime ne pouvant être valorisé et allant à l'enfouissement, on l'appelle également queue de tri.

PAM : Petits Appareils en Mélange.

PAP : Porte à Porte.

Point d'apport volontaire : site où l'utilisateur vient déposer les matériaux qu'il a triés.

Prévention des déchets : L'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur toxicité, ou par l'amélioration du caractère valorisable)

Refus : C'est la fraction des déchets qui n'a pas pu subir de valorisation au niveau du processus de tri, il s'agit des erreurs de tri.



~~LE RELAIS~~



Ici débute le recyclage de nos vieux papiers.



journaux · magazines



publicités · prospectus



feuilles · enveloppes



catalogues · annuaires



courriers · lettres



livres · cahiers

Inutile de les froisser ou de les déchirer. Laisser les agrafes, spirales, trombones, etc.
LES PAPIERS COLLECTÉS RESTENT CONFIDENTIELS JUSQU'AU RECYCLAGE.

Sauf :

~~papiers au contact d'aliments
mouchoirs
tirages photos~~



www.sirtom-du-laonnois.com

Rejoignez-nous sur
facebook

IPNS SIRTOM DU LAONNOIS

